



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

# **PROGRAMMATION QUADRIENNALE 2005 – 2008**

Les nouvelles orientations ont permis d'ordonner l'action de la CONFEJES autour de quelques grands axes prioritaires :

- élaboration, mise en œuvre et évaluation de politiques nationales;
- réponse aux attentes prioritaires des jeunes, notamment par la promotion des activités socio-éducatives, le développement de la vie associative et l'insertion économique des jeunes;
- promotion et soutien en liaison avec les acteurs de développement du sport, d'un schéma de développement sportif cohérent allant du Sport de proximité au sport de haut niveau, dans le respect de l'intégrité et de la santé des sportifs;
- développement des ressources humaines par la formation et le perfectionnement des cadres;
- participation équitable entre les genres dans les activités de jeunesse et de sport.

Il s'agit là de grands chantiers qui, de par leur ampleur, doivent s'inscrire dans le long terme.

Mais, s'il convient de poursuivre la réflexion et l'action initiées par la programmation 2000-2004, celles-ci ne peuvent que tenir compte des enseignements tirés, des facteurs de blocage identifiés et des modifications de l'environnement socio-économique.

Il importe également de faire évoluer les modalités d'action de la CONFEJES. Si celle-ci doit être, ainsi que le déclarait récemment le Secrétaire Général lors de la 52ème session du CPF, " fidèle à sa vision politique qui conjugue approche du terrain, réflexion institutionnelle et travail en réseau " il lui appartient, de plus en plus, de se recentrer sur ses domaines de compétence et de développer des actions à forte valeur ajoutée et à effet démultiplicateur avéré.

Elle devra aussi donner une large priorité à l'établissement de véritables partenariats fonctionnels dans la durée et créer les passerelles nécessaires à une coopération fructueuse avec d'autres organisations, gouvernementales ou non gouvernementales pour la poursuite d'objectifs précis résultant de préoccupations communes.

Il sera aussi nécessaire de tenir compte de la décentralisation en marche dans de nombreux pays en orientant davantage la réalisation de nos programmes vers le niveau local, ceci dans le cadre de **l'appui à la mise en œuvre des politiques nationales** et en **partenariat** avec les acteurs impliqués à ce niveau.

Des efforts devront être fait en vue d'une meilleure prise de conscience dans chacun des pays membres du Sud du caractère transversal des problèmes de la Jeunesse et des capacités d'insertion et de mobilisation du sport qui peuvent être mises au service de cette transversalité.

Enfin, un soin particulier devra être mis sur la valorisation d'exemples de bonnes pratiques entre autres sur le site Internet de la CONFEJES.

Les différents éléments, continuité des actions déjà menées comme proposition d'orientations nouvelles, et il en est de même dans le projet de programmation quadriennale figurant par ailleurs, répondent à ceux des principes directeurs retenus pour le cadre stratégique décennal de la Francophonie qui peuvent s'appliquer aux actions spécifiques de la CONFEJES :

- **la subsidiarité** : tant pour le programme I que pour le programme III, l'objectif de soutenir les efforts des Etats et des gouvernements membres et de renforcer leurs capacités sans se substituer à eux dans la définition et la conduite des politiques nationales est clairement posé. De même, les orientations proposées concourent à aider chaque pays membre à identifier ses besoins prioritaires et à leur apporter des réponses spécifiques.
- **La pertinence** : plusieurs des mesures nouvelles proposées paraissent répondre à ce principe : l'introduction d'un nouvel objectif stratégique et des actions qui en découlent permet de mieux défendre et promouvoir la spécificité francophone. La complémentarité avec d'autres acteurs, déjà établie dans le domaine du sport et admise

par nos partenaires, sera concrétisée par la signature de conventions éliminant les double-emploi et fixant le rôle de chacun dans la poursuite d'objectifs établis en commun. Cette complémentarité sera désormais recherchée aussi dans le domaine de la Jeunesse.

L'accent mis sur la décentralisation et le pouvoir local est de nature à démultiplier les actions et donc le nombre de bénéficiaires.

- **Le partenariat** : dans le domaine du sport, la CONFEJES est désormais un partenaire reconnu et apprécié, ce qu'a confirmé la réunion de concertation de Dakar (20 au 22 octobre 2004) tant dans ses conclusions que par le niveau même de ses participants. Notre préoccupation est aujourd'hui d'étendre ce type de relations aux secteurs de la Jeunesse et de la Formation : matérialiser sur des objectifs concrets les intentions de principe déjà manifestés avec certains ; rechercher systématiquement le dialogue et la concertation sur des grands thèmes fédérateurs, particulièrement avec les organisations non gouvernementales, en se posant clairement comme partenaire potentiel et non comme élément dominant.

Enfin, consciente qu'elle ne peut, et de très loin, répondre seule à l'ensemble des besoins, la CONFEJES mettra l'accent, pour elle-même, comme pour les Etats et gouvernements membres, sur les modalités de mobilisation de partenaires internationaux à tous les niveaux et sur la nécessaire ouverture vers le secteur privé, particulièrement dans le domaine du loisir et dans l'appui à l'insertion économique des Jeunes, ainsi que pour faire face à l'évolution économique du monde du sport.

- **La mesurabilité** : des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de mesurer les actions entreprises sont proposés dans le projet de programmation quadriennale 2005-2008. Tout en soulignant que dans le domaine social la mesurabilité à court terme est nécessairement très réduite, il importe qu'un effort soit néanmoins accompli dans ce domaine dès 2005.

Enfin, tout en respectant strictement la souveraineté nationale de chaque Etat membre, il apparaît aussi indispensable que la CONFEJES et ses évaluateurs puissent disposer d'instruments permettant de mesurer les progrès résultant de la mise en œuvre des politiques nationales, de manière à adapter au mieux l'évolution de ses programmes.

Le mode d'intervention de la CONFEJES s'articulera autour des principes de cohérence, de conformité, d'adhésion, d'efficacité, de flexibilité, de compétitivité et de transparence.

- **La cohérence** : la programmation annuelle se fera selon les demandes et les besoins réels des Etats et gouvernements membres en cohérence avec leur politique et programmes de développement national et les grands axes prioritaires d'intervention découlant de la stratégie décennale de la CONFEJES;
- **La conformité** : la CONFEJES inscrit ce programme quadriennal dans le renforcement des souverainetés nationales des Etats et gouvernement membres. Elle n'entend nullement se substituer ni aux Etats et gouvernements, ni aux acteurs locaux. Elle reste un opérateur de terrain et un conseiller politique au service du développement de la jeunesse, du sport et des loisirs dans l'espace francophone ;
- **L'adhésion** : cette programmation est surtout un support et un prétexte de mutualisation des expériences à travers des partenariats et des réseaux opérationnels à l'échelle locale, nationale et internationale. Elle entend stimuler les synergies pour l'appropriation collective du développement durable par les populations francophones.
- **L'efficacité** : toutes les actions programmées seront assorties d'indicateurs permettant de mesurer les résultats et d'évaluer l'impact des acquis.
- **La flexibilité** : le programme est ouvert aux réajustements nécessaires pour mieux adapter l'offre d'appui qu'elle apporte aux besoins réels des bénéficiaires et à un monde et un environnement en perpétuelle évolution.
- **La compétitivité** : la programmation ouvre de nouvelles perspectives pour les Etats et gouvernements membres. Elle se veut un outil de professionnalisation du service

public en facilitant et accompagnant l'émergence d'approches et comportements nouveaux et le développement de la qualité du service aux citoyens et spécifiquement aux jeunes.

- **La transparence** : Les principes directeurs et les modes d'intervention doivent s'inscrire sous le signe de la transparence, tant au niveau de l'élaboration annuelle de la programmation que de sa mise en œuvre : ceci implique une plus grande lisibilité et imputabilité des programmes, ainsi que le respect par tous des règles, procédures et modalités de réalisation.

La CONFEJES mettra un accent particulier sur le renforcement de la communication entre les partenaires en vue d'assurer la rétroaction et une information permanente notamment à travers le compte rendu des activités réalisées sur son site Internet.

Elle recherche, en outre, les convergences et l'implication effective de tous les acteurs dans le respect des prérogatives de chaque partie.

S'il est apparu nécessaire, compte tenu des spécificités et du mode de fonctionnement de la CONFEJES, de présenter le projet de programmation 2005-2008 en conservant les grands axes prioritaires tels que définis en 2000, le développement en programmes du cadre stratégique décennal a été ordonné selon les missions que s'est fixée la Francophonie, afin de traduire, s'il en était besoin, notre sentiment d'appartenance à l'institution, mais surtout de pouvoir mesurer, au moment de l'évaluation, notre contribution au développement durable et solidaire.

-----

Pour la période quadriennale 2005-2008 les actions de la CONFEJES visent les objectifs stratégiques et opérationnels ci-après :



## **PROGRAMME I**

Le bilan de la mise en œuvre des nouvelles orientations pour la période 2000-2004 fait ressortir des rythmes très différents de progression selon les pays pour renforcer ou se doter d'une politique nationale dans le domaine de la Jeunesse et des Sports.

La programmation quadriennale devra donc tenir compte de cette situation pour proposer des programmes différenciés permettant pour les uns, la consolidation et la mise en œuvre sur le terrain des priorités définies, pour les autres le renforcement des capacités nécessaires à l'élaboration de la politique nationale.

Si la CONFEJES œuvre pour le renforcement des souverainetés nationales et n'entend nullement se substituer aux Etats et gouvernements dans la prise des décisions, il apparaît toutefois souhaitable de préciser que son orientation générale la conduira de plus en plus rapidement à réduire ses interventions en faveur des pays qui ne manifestent pas leur volonté politique de prendre en compte de manière organisée et cohérente, le secteur de la Jeunesse et des Sports par la détermination de grands axes prioritaires constitutifs d'une politique nationale.

La CONFEJES se situant par ailleurs plus précisément dans le cadre de la Francophonie, en particulier pour ce qui concerne le plan stratégique décennal (2005-2014), il est proposé l'introduction d'un nouvel objectif pour les 4 ans à venir : renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française.

L'organisation de Conférences Thématiques, qui a constitué l'un des succès de la période 2000-2004, permet à la fois d'apporter des réponses concrètes à des grands problèmes du moment et de contribuer à la réflexion des Etats et gouvernements membres lors de la mise en place de la politique nationale.

Ces Conférences peuvent également fournir l'occasion d'ouverture à des participants extérieurs pouvant ultérieurement déboucher sur la mise en place de partenariats.

Si le principe paraît devoir être maintenu, il est proposé pour en réduire les coûts et la charge de l'organisation, de les intégrer dans les Conférences ministérielles ordinaires, sous la forme d'un thème d'étude spécialisé, différent pour chaque session, à partir de 2007.

### **Objectif stratégique 1 : Poursuivre l'appui aux Etats pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales**

#### **Objectif opérationnel 1 : Consolider les pratiques de mise en œuvre des politiques nationales**

**Axe 1 :** appui à l'élaboration des techniques de mise en oeuvre des politiques nationales :

- **Action 1 :** Poursuivre l'appui aux Etats qui en font la demande à l'élaboration de plans d'action et à la définition d'indicateurs de résultats permettant une évaluation externe et interne régulière de leur mise en œuvre.

Indicateurs de résultats

- nombre de plans d'actions finalisés et mis en œuvre
- nombre de pays ayant débuté l'évaluation de leurs actions
- Prise en compte des résultats et intégration dans son évaluation globale par la CONFEJES

**Axe 2 :** soutien à la recherche et à la diversification des sources de financement

- **Action 2 :** former des formateurs en plaidoyer et communication institutionnelle pour le développement de partenariats

Indicateurs de résultats

- nombre de pays touchés
- nombre de personnes formées
- nombre de personnes formées par les formateurs dans chaque Ministère
- qualité de la communication et des partenariats mis en place

- **Action 3** : réaliser l'inventaire des bailleurs de fonds ou partenaires potentiels ainsi que leurs modes d'intervention débouchant sur la constitution de répertoires nationaux et la mise en ligne par la CONFEJES d'une banque de données

Indicateurs de résultats

- nombre de répertoires nationaux constitués
- fiabilité des documents réalisés
- mise en ligne effective de la banque de données

**Axe 3** : Soutien à l'émergence de synergies au niveau international, national et local entre les différents acteurs du développement du secteur de la jeunesse et des sports :

- **Action 4** : accompagner l'intégration des secteurs jeunesse et sports dans les plans et programmes de développement des collectivités décentralisées

Indicateurs de résultats

- modalités de l'intégration réalisée
- nombre de sessions de concertations sur le terrain au plan local

- **Action 5** : promouvoir l'adoption définitive et encourager la mise en œuvre du Code de bonnes relations entre les Etats et le Mouvement Sportif élaboré à Paris en juillet 2004

Indicateur de résultats

- recensement des actions concertées et/ou cogérées entreprises

- **Action 6** : encourager la participation de cadres des Collectivités locales et d'autres ministères à certaines sessions de formation de la CONFEJES

Indicateurs de résultats

- nombre de cadres formés
- nombre d'organisations invitées participant aux formations
- effets démultiplicateurs constatés

**Objectif opérationnel 2 : Renforcer les capacités des Etats membres à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales**

**Axe 4** : capitaliser l'expérience des Etats et gouvernements membres plus avancés

- **Action 7** : proposer comme éléments de référence les expériences des Etats ayant déjà franchi cette étape et en favoriser l'accès par une mise en réseau de leurs réalisations et l'organisation de réunions de bilan et d'échanges des correspondants nationaux

#### Indicateurs de résultats

- nombre d'États contribuant à la mise en réseau
- qualité de documents de référence fournis
- fréquence de l'alimentation du site

#### **Axe 5** : recherche de diversification des financements

- **Action 8** : soutenir les Etats par l'organisation de foras regroupant l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en place d'une politique nationale dans une perspective de co-financement

#### Indicateurs de résultats

- permanence du dialogue entre partenaires
- implication des partenaires dans la définition et la mise en œuvre des objectifs
- implication des partenaires dans la définition et la mise en œuvre des objectifs

#### **Axe 6** : accompagnement du processus de concertation et d'écoute des préoccupations des citoyens, des jeunes en particulier

- **Action 9** : appuyer la création de plate-forme de concertation

#### Indicateurs de résultats

- nombre de plates-formes créées et équilibre capitale-province
- fréquence et modalités de réunions
- prise en compte des résultats

#### **Axe 7** : appui à la coopération régionale dans une même zone géographique

- **Action 10** : inciter les pays d'une même zone géographique à renforcer leurs liens de solidarité et à susciter entre eux des synergies, en particulier par l'organisation de réunions ministérielles régionales destinées à définir des objectifs et des actions communes pour un développement concret.

#### Indicateurs de résultats

- mise en place de cadres de concertation et d'échanges par zone géographique
- nombre d'actions communes décidées et mises en œuvre
- organisation d'un partenariat régional avec la CONFEJES

#### **Axe 8** : Renforcement des capacités organisationnelles des femmes

- **Action 11** : renforcer le fonctionnement du Groupe de Travail CONFEJES chargé de la promotion de la participation des Femmes et jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport (GTCF) et appuyer la mise en place et le fonctionnement des structures nationales du GTCF (association GTCF, coordination d'associations...)

#### Indicateurs de résultats

- sensibilisation des décideurs et des dirigeants du sport et des organisations de jeunesse sur l'absence d'équité en vue de provoquer le changement ;
- renforcement des partenariats ;
- création de nouveaux partenariats ;



- mise en place et renforcement des structures nationales ;
- impacts sur l'avancement du dossier « Femme et Sport ».

**Objectif stratégique 2 : Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française**

**Objectif opérationnel 3 : Contribuer à la diffusion du Français par tous médias dans le secteur de compétences de la CONFEJES**

**Axe 9 :** positionnement de la CONFEJES comme centre de référence et de production en langue française dans les domaines de la jeunesse et des sports

- **Action 12 :** rechercher tous partenariats en particulier dans l'institutionnel francophone susceptibles d'aider à la valorisation et la diffusion des études et documents de référence produits par la CONFEJES, à l'équipement en ouvrages de références techniques, pédagogiques et juridiques des bibliothèques des Instituts de formation, à la traduction éventuelle, l'édition et la publication de documents de base en langue française, statuts, règlements, programmes formation au bénéfice des Confédérations sportives africaines.

Indicateurs de résultats

- nombre de partenariats conclus
- nombre de pays et confédérations sportives bénéficiaires
- modalités de diffusion des documents produits par la CONFEJES

- **Action 13 :** assurer le développement et la promotion du site électronique de la CONFEJES, comme banque de données.

Indicateurs de résultats

- fréquence des mises à jour
- indice de fréquentation du site
- notoriété du site auprès des institutionnels

**Axe 10 :** contribution de la CONFEJES à une meilleure diffusion du sport francophone

**Action 14 :** impulser, en relation avec des organismes spécialisés, publics ou privés, des actions significatives pour l'amélioration des conditions d'organisation des compétitions afin de favoriser la production d'images du Sport francophone et le perfectionnement de journalistes sportifs de la presse écrite, parlée et télévisuelle

Indicateurs de résultats

- nombre et dimension des partenariats mis en œuvre
- nombre de grandes compétitions diffusées, en direct ou en différé, au plan continental africain et international
- si possible, évolution des recettes provenant des directs de retransmission

**Objectif opérationnel 4 : Contribuer à préserver la place du français, 1<sup>ère</sup> langue olympique**

**Axe 11** : promouvoir l'utilisation du Français, langue du sport

- **Action 15** : participer aux actions de sensibilisation et/ou de formation en amont des grandes compétitions internationales

Indicateur de résultats

- nombre d'actions de sensibilisation ou de formation réalisées
- Impacts sur l'usage du Français dans le milieu sportif

- **Action 16** : soutenir l'action des élus francophones au sein du Mouvement Sportif international et continental africain pour la préservation et le développement du Français non seulement, comme langue de référence mais aussi comme langue d'usage et de communication.

Indicateurs de résultats

- nombre d'élus francophones au plan africain et international (comparaison 2004-2008)
- postes principaux occupés
- bilan de l'utilisation du français dans les textes de référence, la communication et la signalétique



**PROGRAMME II – SPORT**

## **INTRODUCTION**

Le plan quadriennal dans le domaine du développement du sport s'appuie sur les politiques nationales développées dans les pays membres, les conclusions des évaluations interne et externe de la programmation 2000-2004.

Il a pour objectif principal de répondre aux besoins des pays membres et plus généralement de participer à la réalisation des objectifs stratégiques de la Francophonie.

Il se décline en objectifs stratégiques, en objectifs opérationnels, en axes d'intervention et en actions qui visent l'atteinte de ces objectifs et dont les résultats sont vérifiables à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

La formation qui vise le renforcement des capacités et à terme, l'autonomie des pays membres en matière d'expertise, reste l'axe principal de développement du sport.

Le partenariat avec le mouvement sportif sera formalisé par des conventions, protocoles ou accords-cadres fixant les domaines d'intervention et les responsabilités de chacun des contractants.

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE I : CONTRIBUER À LA PROMOTION DU SPORT DANS UN PROCESSUS ALLANT DES PRATIQUES DE MASSE AU SPORT DE COMPÉTITION**

Le sport est devenu un phénomène social, culturel et économique dont l'importance s'accroît de plus en plus en tant qu'activité humaine et élément essentiel de l'éducation.

Le sport contribue à renforcer les capacités de maîtrise de soi et de prise de décision, d'adaptation à l'environnement ainsi que les facultés de communiquer et de travailler en équipe. Il est un facteur d'intégration sociale, un outil de développement de la santé, un élément d'unité et de cohésion sociale, et une activité économique en pleine croissance.

L'activité sportive a cette capacité unique de pouvoir transformer la pulsion physique en une valeur positive qui est celle de l'effort et de la reconnaissance de soi.

Sur la base de ces vertus reconnues par tous, la CONFEJES se fixe comme objectif stratégique pour la période 2005 à 2008, de contribuer à la promotion du sport dans un processus qui prend en compte les pratiques du sport de proximité ainsi que la pratique de compétition. Un accent sera mis sur les cibles particulières que constituent les femmes et les personnes handicapées.

#### **Objectif opérationnel n°1 : Soutenir les politiques de développement du sport initiées par les États et le mouvement sportif:**

Le développement du sport est un processus qui intègre l'ensemble des actions de vulgarisation, de détection, de sélection, de formation, de compétition, de mise en place d'infrastructures, de suivi et d'évaluation.

Il prend en compte les pratiques du sport adaptées ainsi que la participation équitable des femmes et des jeunes filles.

L'intervention de plusieurs acteurs dans le secteur exige une coordination et une harmonisation des actions.

Pour ce faire, l'effort devrait être mis sur le partenariat avec le mouvement sportif notamment dans les domaines de la formation des cadres techniques, de la formation des sportifs, de la gestion des infrastructures sportives et de façon plus générale de toutes les questions d'intérêt commun.

#### **Axes d'intervention**

### **- Axe 01 : concertation avec le mouvement sportif**

**Action 01:** organiser tous les deux ans une réunion de concertation entre les confédérations sportives africaines, les fédérations sportives internationales, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), la Solidarité Olympique/Comité International Olympique (S.O/CIO), le Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA), les centres de haut niveau... pour la coordination et l'harmonisation des actions

#### **Indicateurs de résultats :**

- organisation effective de la réunion en 2006 et en 2008 ;
- nombre et qualité des participants ;
- niveau d'implication des partenaires dans la gestion des centres de haut niveau ;
- coordination et harmonisation effective des objectifs et des actions pour les atteindre ;

### **Axe 02 : Dynamisation du sport de proximité**

**Action 02 :** contribuer à la formation des formateurs (hommes et femmes) des animateurs et animatrices sportifs de proximité en partenariat avec les fédérations sportives nationales et les collectivités territoriales (sur base de contrats de partenariat) ;

#### **Indicateurs de résultats :**

- signature de contrats entre les ministères, les fédérations nationales et les collectivités locales dans 10 à 15 pays d'ici 2008
- formation de 15 formateurs par an : 2005, 2006, 2007, 2008
- contribution des animateurs formés à l'animation sportive de proximité et à la mobilisation des jeunes
- renforcement de la prise en charge des jeunes
- effets démultiplicateurs
- effets particuliers sur la participation des femmes et jeunes filles

### **- Axe 03 : Relance du sport scolaire et universitaire**

**Action 03:** organiser, en 2005, en partenariat avec les structures internationales existantes, une réunion d'experts chargés d'élaborer les processus de mise en place d'une fédération de sport scolaire et/ou universitaire et rédiger des statuts types ;

#### **Indicateurs de résultats :**

- tenue effective de la réunion des experts ;
- élaboration des statuts types d'une fédération de sport scolaire ;
- sensibilisation des organismes chargés des sports scolaires et universitaires sur la nécessité de mettre en place des fédérations ;

- mise en place et fonctionnement régulier des fédérations des sports scolaires et/ou universitaires
- impact sur la pratique du sport scolaire et universitaire

- **Axe 04 : Formation des cadres techniques et administratifs**

**Action 04 :** contribuer en partenariat avec le mouvement sportif à la formation des cadres techniques nationaux (entraîneurs, Directeurs Techniques Nationaux, officiels techniques) pour leur permettre, chacun à son niveau, de concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi d'une politique nationale, régionale ou locale de développement de sa discipline.

**Indicateurs de résultats :**

- 25 cadres techniques formés et reconnus par les partenaires sportifs (fédérations nationales, confédérations, fédérations internationales, ) d'ici 2008 ;
- contribution des cadres formés à l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation des politiques nationales sportives ;
- contribution à la formation d'autres cadres : effet démultiplicateur ;

**Action 05 :** appuyer la formation des administrateurs et administratrices du sport en partenariat avec la Solidarité Olympique du CIO ;

**Indicateurs de résultats :**

- 25 à 30 cadres administratifs (hommes et femmes) formés d'ici 2008 ;
- contribution à la qualité de la gestion du sport ;
- effets démultiplicateurs de la formation

- **Axe 05 : maintenance et entretien des infrastructures et équipements sportifs**

**Action 06:** appuyer la formation de formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la durabilité ;

**Indicateurs de résultats :**

- nombre de sessions de formations organisées ;
- nombre des participants ;
- impacts sur la durabilité des infrastructures ;
- effets démultiplicateurs des sessions de formation.

- **Axe 06 : renforcement des capacités techniques et administratives des femmes**

**Action 07:** former des entraîneurs femmes pour favoriser l'encadrement des sportives

**Indicateurs de résultats :**

- formation de 25 entraîneurs féminins qualifiés ;

- impacts sur le niveau de participation des filles au sport de compétition ;
- effets démultiplicateurs ;
- perception du sport féminin.

**Action 08** : renforcer la formation des femmes en administration du sport et favoriser leur intégration dans les instances dirigeantes du sport ;

**Indicateurs de résultats :**

- formation de 25 cadres administratifs féminins d'ici 2008 ;
- nombre de femmes formées ayant intégré les instances dirigeantes des structures sportives ;
- impacts sur la qualité de la gestion des structures sportives ;

- **Axe 07 : renforcement des capacités d'encadrement technique et administratif du sport adapté par la formation**

**Action 09**: former, en partenariat avec le Comité International des Jeux de l'Avenir pour personnes Handicapées d'Afrique (CI-JAPHAF), des animateurs et animatrices sportifs pour l'encadrement du sport adapté

**Indicateurs de résultats :**

- 30 animateurs et animatrices formés par an ;
- sensibilisation des personnes handicapées en vue de participer aux activités sportives
- impacts sur l'encadrement des personnes handicapées.

**Action 10** : former des entraîneurs, des classificateurs et des officiels techniques pour l'encadrement des équipes nationales et l'organisation des compétitions africaines, notamment des Jeux de l'Avenir pour Personnes Handicapées d'Afrique (JAPHAF)

**Indicateurs de résultats :**

- 40 entraîneurs, classificateurs et officiels techniques formés d'ici 2008 ;
- qualité de l'organisation des compétitions nationales, régionales et continentales dont les JAPHAF ;
- progression du niveau des performances ;
- augmentation du nombre de participation aux JAPHAF.

- **Axe 08 : renforcement des capacités d'intervention des structures de gestion du sport adapté**

**Action 11**: appuyer les études de faisabilité en vue de la fabrication et de l'entretien du matériel sportif spécifique pour l'animation et l'initiation en sport adapté, ses phases d'expérimentation et de vulgarisation. (Études en cours avec l'université de Lille)

**Indicateurs de résultats :**

- production locale du matériel spécifique d'animation et d'initiation ;
- utilisation effective du matériel produit localement ;
- augmentation du nombre de pratiquants.

**Action 12** : appuyer le Comité International des JAPHAF en vue de l'organisation des JAPHAF en 2005 et 2007

**Indicateurs de résultats :**

- actions de soutien à l'organisation des JAPHAF en 2005 et 2007 ;
- impacts sur la qualité de l'organisation des Jeux.

**Action 13** : favoriser l'accessibilité aux infrastructures sportives pour les personnes handicapées par la sensibilisation des autorités et organismes impliqués dans l'application des textes existants (ou à éditer) en la matière ;

**Indicateurs de résultats :**

- aménagements des voies d'accès aux infrastructures existantes en faveur des personnes handicapées ;
- application des textes sur l'accessibilité des infrastructures sportives ;
- impacts sur le niveau de participation des personnes handicapées ;



- **Axe 09 : programme d'accompagnement à l'organisation des Jeux de la Francophonie**

**Action 14:** appuyer le Niger en vue de la préparation des 5èmes Jeux par la formation des cadres

**Indicateurs de résultats :**

- nombre de cadres formés en 2005 ;
- participation effective de ces cadres aux Jeux de la Francophonie en 2005 ;
- impacts sur le développement du sport au Niger après les Jeux (effets démultiplicateurs, structurants et durables).

**Action 15:** appuyer les actions de sélection en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie en tennis de table et en Basket-ball féminin

**Indicateurs de résultats :**

- sélection effective des participants en tennis de table ;
- sélection effective des équipes de Basket-ball pour les Jeux ;
- impacts sur le nombre et la qualité de la participation aux différentes sélections ;
- impacts sur le niveau des compétitions sportives aux Jeux.

**Action 16 :** organiser une réunion de concertation entre les acteurs concernés par les Jeux de la Francophonie de 2009 en vue d'élaborer un programme d'accompagnement du Liban dans la préparation de ces Jeux

**Indicateurs de résultats :**

- organisation d'une réunion des acteurs concernés en 2005;
- nombre et qualité des participants ;
- adoption et mise en œuvre d'un programme d'accompagnement du Liban ;
- impacts sur la qualité de la préparation des Jeux 2009.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE II : FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN SPORT DE HAUT NIVEAU**

Le sport de haut niveau constitue le bout du Cheminement du sportif depuis sa détection, sa sélection, sa formation jusqu'à un niveau de performance le qualifiant au sein de l'élite continentale et mondiale.

Il obéit à des exigences et doit être géré avec Professionnalisme dans des structures adéquates tels les centres d'entraînement de haut niveau implantés en Afrique.

**Objectif opérationnel n°2 : Soutenir les actions de détection et de formation des jeunes talents, de préparation de l'élite sportive dans les centres de haut niveau implantés en Afrique et à travers les grandes compétitions sportives continentales et internationales**

Le développement du sport dans une perspective du haut niveau suppose la mise en cohérence des actions de détection, de sélection, de formation et de participation aux compétitions. La contribution de la CONFESJES intègre l'ensemble des acteurs impliqués en privilégiant le

partenariat et la coopération bilatérale et multilatérale en vue de renforcer les synergies et de favoriser l'éclosion d'une élite sportive africaine.

### **Axes d'intervention**

#### **- Axe 10 : détection et formation des jeunes talents**

**Action 17:** contribuer à la réalisation d'actions de détection des jeunes talents sportifs en partenariat avec les confédérations sportives africaines (05 à 06 pays par an en athlétisme) ;

##### **Indicateurs de résultats :**

- nombre d'opérations de détection conduites par an ;
- nombre de pays et de disciplines concernés d'ici 2008 ;
- nombre de sportifs détectés ayant bénéficié des Appuis Techniques Nationaux d'ici 2008 ;
- nombre de sportifs détectés ayant participé aux stages du Club CONFEJES d'ici 2008.

**Action 18 :** Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO) : appuyer la formation des jeunes espoirs sportifs par des Appuis Techniques Nationaux (ATN).

##### **Indicateurs de résultats :**

- 400 bénéficiaires des ATN par an ;
- 15 à 20 pays concernés par an ;
- nombre de bénéficiaires des ATN ayant participé aux Stages du Club CONFEJES ;
- impacts sur l'évolution des performances des bénéficiaires des ATN.

**Action 19 :** renforcer le club CONFEJES et appuyer les actions de mise en place de centres intermédiaires d'entraînement en partenariat avec les confédérations sportives africaines ;

##### **Indicateurs de résultats :**

- 5 à 6 stages organisés par an ;
- évolution des performances des bénéficiaires des stages ;
- nombre de centres intermédiaires ouverts d'ici 2008 ;
- nombre des bénéficiaires des stages admis dans des centres intermédiaires d'entraînement ;

**Action 20 :** encourager la mobilité des jeunes sportifs par le soutien aux compétitions régionales intégrées dans un processus de développement dans des conditions à apprécier par la CONFEJES.

##### **Indicateurs de résultats :**

- nombre de compétitions régionales soutenues d'ici 2008 ;

- impacts sur la mobilité des jeunes sportifs ;
- contribution à l'intégration régionale.
- impacts sur le développement du sport au plan régional.

- **Axe 11 : compétitions sportives régionales, continentales et internationales**

**Action 21:** regrouper les meilleurs sportifs francophones d'Afrique et leurs encadrateurs pour une préparation terminale en vue des grandes échéances sportives africaines et mondiales : Jeux de la Francophonie 2005, Jeux Africains 2007, Jeux Olympiques 2008 ;

**Indicateurs de résultats :**

- organisation effective de camps d'entraînement en 2005 pour les Jeux de la Francophonie Niger – 2005 , en 2007 pour les Jeux Africains, et en 2008 pour les Jeux Olympiques de Pékin ;
- nombre et qualité des participants ;
- influences sur le niveau des performances des participants ;
- renforcement de la solidarité francophone.

- **Axe 12 : centres internationaux d'entraînement de haut niveau**

**Action 22:** Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO), volet bourses FFPO : appuyer la formation de l'élite sportive dans les centres d'entraînement de haut niveau implantés en Afrique à travers les bourses FFPO;

**Indicateurs de résultats :**

- octroi de 40 à 50 bourses FFPO par an ;
- impacts sur le niveau du sport africain ;
- performances des bénéficiaires aux Jeux Olympiques de Pékin 2008 ;
- effets de levier des bourses FFPO auprès des autres partenaires.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE III: AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DU SPORTIF**

Les fléaux du sport moderne tels que le dopage, la violence, l'intrusion intempestive de l'argent sont des facteurs qui peuvent nuire à la santé des sportifs en particulier jeunes ou briser prématurément leur carrière sportive. l'objectif stratégique de la CONFEJES vise donc, à ce niveau, à contribuer efficacement l'éradication des ces fléaux en vue d'améliorer l'environnement social du sportif.

**Objectif opérationnel n°3 : Soutenir les actions visant la protection de la santé et de la carrière des sportifs**

Un environnement sécurisé impose de prendre en compte l'équité dans la compétition, le respect de l'éthique sportive par une lutte mondiale contre le dopage.

Il suppose, en outre, un encadrement sécurisé avec des possibilités de formation scolaire ou professionnelle accompagnant la formation sportive et favorisant la reconversion du sportif en fin de carrière.

### **Axes d'intervention**

#### **- Axe 13 : reconversion et insertion professionnelles des sportifs**

**Action 23** : sous une forme compatible avec les exigences d'une pratique sportive de haut niveau, assurer la formation scolaire ou universitaire des pensionnaires des centres ainsi que la possibilité d'accès à d'autres formations adaptées aux attentes et aux capacités de chacun.

##### **Indicateurs de résultats :**

- formation effective de 50% des pensionnaires des centres ;
- insertion économique et sociale des sportifs en fin de carrière ;
- amélioration de l'environnement social des sportifs.

#### **- Axe 14 : lutte contre le dopage dans le sport en partenariat avec l'AMA**

**Action 24** : renforcer le volet spécifique de recherche en médecine traditionnelle africaine du comité scientifique ad hoc et assurer le fonctionnement régulier de ce dernier.

##### **Indicateurs de résultats :**

- mise en place d'une cellule de recherche fonctionnelle en 2005 ;
- conduite des actions de recherche ;
- renforcement du partenariat avec l'AMA ;
- création de partenariats au niveau africain ;
- fonctionnement régulier du comité scientifique
- nombre de CNO ayant adhéré au Code Mondial Antidopage.

**Action 25** : contribuer à l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation des responsables à la gestion d'une politique nationale antidopage

##### **Indicateurs de résultats :**

- nombre d'actions de sensibilisation organisées ;
- nombre de personnes formées ;
- prise de conscience des autorités, des encadreurs et des sportifs ;
- démultiplication de la formation



**PROGRAMME II - JEUNESSE**

## INTRODUCTION

Le programme d'insertion sociale par le développement de la vie associative et le leadership de la CONFEJES s'adresse à des jeunes gens et jeunes filles de moins de trente (30) ans en milieu extra-scolaire, tandis que le programme d'insertion économique et professionnelle vise particulièrement les jeunes gens et jeunes filles non scolarisés, déscolarisés ou diplômés sans emploi.

« La Conférence Mondiale des Ministres Responsables de la Jeunesse de Lisbonne, a souligné le lien entre le chômage, la pauvreté et la marginalisation de bons nombres de jeunes affectés par l'abus des drogues et autres substances, par la violence », ce qui donne des :

- jeunes victimes des sévices sexuels et d'exploitation sexuelle ;
- jeunes qui participent à des conflits armés ;
- jeunes réfugiés ou migrants ;
- jeunes appartenant à des groupes déplacés et des orphelins ;
- jeunes handicapés ;
- adolescentes enceintes ;
- jeunes défavorisés ou marginalisés.

Pour les quatre années à venir, nous avons besoin de jeunes et de citoyens :

- capables de faire des choix et de gérer leur vie sur le plan personnel et sur le plan social, donc d'être autonomes ;
- capables de se soucier d'autrui, d'agir avec les autres et pour eux, de partager leurs préoccupations, donc d'être solidaires ;
- capables d'assumer leurs propres actes, de tenir leurs engagements et d'achever ce qu'ils entreprennent, donc d'être responsables ;
- capables de s'affirmer par rapport à des valeurs, une cause ou un idéal et d'agir en conséquence, donc d'être engagés.

Aussi, si nous voulons des jeunes qui soient autonomes, solidaires, responsables et engagés, faudrait-il élaborer une politique nationale de jeunesse à long terme, qui soit cohérente, efficace, utile et mobilisatrice, sous-tendue par une vision claire, basée sur le consensus, du type d'hommes et de femmes dont le monde a besoin.

Cette politique ne pourrait être efficiente que dans la mesure où elle intègrera les besoins exprimés par les jeunes eux-mêmes. Tels que :

- trouver une assise personnelle, fondée sur des valeurs, la conscience de soi et la confiance en soi ;
- faire face aux changements, ce qui exige souplesse, adaptabilité et mobilité ;
- maîtriser le progrès technique par l'accès au savoir et au savoir-faire ;
- lutter contre l'isolement en acquérant un sentiment d'appartenance et d'identité et en se faisant accepter et apprécier ;
- se rendre utiles en contribuant à l'épanouissement de la communauté dans laquelle ils vivent et de la société en général ;
- découvrir la valeur de la coopération et du travail d'équipe.

Ce plan quadriennal découle des conclusions des évaluations des actions menées de la programmation 2000-2004 ainsi que de nos observations de terrain.

Il a pour objectif principal de répondre aux besoins des Etats membres tout en s'appuyant sur les missions de la Francophonie dans la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Il se présente en objectifs opérationnels, en axes d'intervention et en actions.

La mise en œuvre des actions s'effectuera avec le concours d'experts, de consultations, des appuis techniques, matériels et financiers.

## **Objectif stratégique I: Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes**

### **Objectif opérationnel 1 : Appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative.**

Les actions de la CONFEJES visent la mobilisation, l'orientation et la formation du jeune en vue de lui permettre d'être autonome, de prendre une part active au développement socio-économique de son pays, de s'ouvrir au monde et de s'affirmer. La mise en place des plates-formes de concertation des jeunes constitue une étape importante dans la recherche des voies et moyens pour une plus grande participation des jeunes à la construction de la démocratie et du développement.

### **Axes d'intervention**

*Axe 1* : Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion et la mise en place d'une plate-forme représentative des jeunes.

**Action 1** : Elaborer un module de formation adapté aux jeunes en difficulté.

*Rédaction d'un fascicule sur les problèmes pédagogiques particuliers que suscite la prise en charge des groupes de jeunes victimes ou attirés par des conduites considérées comme déviantes ou délinquantes, afin d'informer, de sensibiliser et d'aider les animateurs à avoir une attitude juste vis à vis de ces publics.*

#### **Indicateurs :**

- Modules de formation élaborés et publiés.
- Sixième fascicules édité et publié.

**Action 2** : Former des formateurs d'animateurs de jeunes leaders capables de dynamiser la vie associative tant au plan local que national.

#### **Indicateurs :**

- Nombre de formateurs d'animateurs formés par pays et par an.
- Nombre d'animateurs formés par pays et par an.

**Action 3** : Organiser des séminaires de formation aux techniques d'étude et d'analyse de besoins en vue d'alimenter la banque de données des centres de jeunes.

**Indicateurs :**

- Nombre d'animateurs formés par pays et par an ;
- Besoins des jeunes identifiés et recensés par pays.

**Action 4 :** Susciter et appuyer la création, et/ou la transformation de centres de jeunes vers une vocation de « guichet unique ».

*Les centres de jeunes évoluent vers un concept de guichet unique, c'est-à-dire : lieu de rencontre et d'échange, lieu de libre expression, centre de ressources capables d'apporter, un soutien à leur projet d'évolution professionnelle et d'insertion économique, des informations sur tout ce qui touche à leur vie.*

**Indicateur :**

- Nombre de Centres de Jeunes mis en place par pays de 2006 à 2008.

**Action 5 :** Appuyer les pays qui en font la demande pour la mise en place des Conseils Nationaux de la Jeunesse.

**Indicateurs :**

- Nombre de pays qui auront mis en place une plate-forme de concertation des jeunes d'ici l'année 2008 ;
- Rapport annuel des activités des Conseils Nationaux de la Jeunesse produit.

**Action 6 :** Former les responsables d'associations aux techniques de mobilisation, d'animation, de recherche de financement et de gestion d'associations.

*Permettre aux responsables d'associations d'être des promoteurs d'une vie démocratique véritable au sein de leurs structures.*

**Indicateurs :**

- Nombre de responsables d'associations formés par pays et par an ;
- Associations plus opérationnelles, efficaces et mieux gérées.
- Projets financés.

**Action 7:** Former les jeunes filles et femmes dans les organisations de jeunesse au leadership.

*Améliorer la participation et l'implication des jeunes filles et femmes au sein des structures associatives ; accroître la représentativité, la visibilité et leurs capacités dans les organisations de jeunesse et l'ensemble de la société civile.*

**Indicateur :**

- Nombre de jeunes filles et femmes formées au leadership et aux techniques de gestion d'associations par an.



**Action 8 :** Appuyer et participer à l'organisation du Forum de la Jeunesse franco-africaine

*Formuler des propositions à travers un processus de mobilisation des cadres et leaders associatifs visant l'intégration, l'insertion sociale et professionnelle en France et en Europe des jeunes issus de l'immigration africaine subsaharienne.*

**Indicateurs:**

- Prise en considération des propositions présentées dans les politiques locales mises en œuvre par les autorités nationales.
- Implication des partenaires dudit projet dans les instances de concertation ou de dialogue entre les institutions publiques et la Société Civile.

**Action 9 :** Organiser des sessions de Formation et de perfectionnement à l'attention des cadres dans les domaines des Loisirs.

**Indicateur :**

- Session de formation réalisée en synergie avec le programme I.

**Axe 2 :** Participation aux programmes de lutte contre les IST et le VIH/SIDA en milieu jeune et avec les jeunes en partenariat avec les organismes spécialisés.

**Action 10 :** Former des jeunes pairs-éducateurs aux techniques de communication pour le changement de comportement en matière de santé sexuelle des adolescents.

*Les organisations de jeunesse s'identifient de plus en plus comme des canaux exploitables de communication sociale où les jeunes entretiennent un dialogue social susceptible de promouvoir et d'accompagner des changements de comportement à travers une action éducative ciblée, conduite par les pairs d'âge.*

**Indicateur :**

- Nombre de Jeunes pairs-éducateurs formés par pays et par an.

**Action 11 :** Organiser des sessions de formation aux techniques de sensibilisation à l'hygiène du cadre de vie.

**Indicateur :**

- Nombre de pairs-conseillers formés par pays et par an.

**Action 12 :** Susciter la création et appuyer l'animation de centres d'écoute et de conseils.

**Indicateur :**

- Création d'un centre pilote d'écoute et de conseils par pays

**Axe 3 :** Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes en leur donnant les moyens pour entretenir cette paix.

**Action 13** : Organiser une réunion en vue d'élaborer des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté.

**Indicateur :**

- Modules de formation élaborés et appliqués sur le terrain

**Action 14** : Former les leaders des associations de jeunesse à la citoyenneté.

*Doter les leaders d'une formation à la citoyenneté aux plans social et politique solide, embrassant tous les aspects de la vie de la nation et susceptible d'être reprise ou transférée.*

**Indicateurs :**

- Nombre de leaders formés à l'éthique et aux valeurs civiques et démocratiques par an et par pays.
- Bonne maîtrise du fonctionnement des structures étatiques, para-étatiques et privées.

**Action 15** : Organiser une réunion de concertation en vue d'élaborer des programmes de préparation de la jeunesse au bénévolat et au volontariat.

**Indicateur :**

- Programmes d'implication des Jeunes aux activités privilégiant le bénévolat et le volontariat élaborés.

**Action 16** : Renforcer les capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés en gestion du cycle de projet.

*Suite de l'atelier de planification de projets à l'attention des responsables des programmes consacrés aux jeunes victimes des conflits armés. Six (6) pays sont concernés par le projet : Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, R.D.C, Rwanda et Tchad. 43 cadres ont été formés au Congo et en R.D.C. en 2004.*

**Indicateurs :**

- Nombre de cadres des Ministères et des organisations formés à la gestion du cycle de projet par pays.
- 2005, 2006, les quatre autres pays, en raison de deux (2) par année.
- Nombre d'encadreurs de jeunes formés par pays et par an.

**Action 17** : Appuyer l'organisation de journées de témoignages de femmes ayant réussi dans leur domaine d'activités.

Promouvoir les initiatives féminines en vue d'un changement de comportement.

**Indicateur :**

- Journées de témoignages et d'échanges (par l'exemple) des jeunes filles et de femmes organisées : (une journée par an et par pays).

*Axe IV* : Soutien aux politiques de loisirs dans le cadre des programmes socio-éducatifs, notamment en faveur des jeunes handicapés.

**Action 18** : Former des encadreurs de Loisirs pour personnes handicapées.

**Indicateurs :**

- Nombre de sessions de formation réalisées ;
- Nombre d'encadreurs spécialisés formés par pays.

**Objectif stratégique II** : Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des Jeunes

**Objectif opérationnel 2** : Soutenir les stratégies d'insertion économique et professionnelle des jeunes.

*Axe V* : Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs

**Action 19** : Appuyer la formation initiale des cadres en entrepreneuriat en liaison avec les Instituts de Jeunesse et de Sport.

**Indicateurs :**

- Nombre de cadres formés en liaison avec les Instituts de jeunesse et de sport ;
- Nombre de jeunes entrepreneurs encadrés.

**Action 20** : Soutenir le perfectionnement des encadreurs FIJ.

**Indicateurs :**

- Nombre d'encadreurs formés par an et par pays;
- Nombre de jeunes entrepreneurs.

**Action 21** : Cofinancer la formation des jeunes au FIJ.

**Indicateur :**

- Nombre de jeunes formés par an et par pays

**Action 22** : Former les jeunes à la fabrication de matériels sportifs.

**Indicateurs :**

- Nombre et qualité des projets présentés ;
- Nombre de micro-entreprises de matériels sportifs créées et fonctionnelles.

*Axe VI* : Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds d'insertion.

**Action 23** : Réaliser une étude sur l'impact du financement dégressif du FIJ et sur ses modalités d'application.

**Indicateur :**

- Etude réalisée.

**Action 24 :** Éditer et publier les documents relatifs aux créneaux porteurs.

**Indicateur :**

- Documents sur les créneaux porteurs édités, publiés et diffusés.

**Action 25 :** Appuyer la mise en place des Mutuelles d'Épargne et de Crédits des jeunes dans les États membres.

**Indicateur :**

- Nombre de Mutuelles d'Épargne et de Crédits créées par pays.

**Action 26 :** Appuyer l'organisation des rencontres d'échanges avec des partenaires oeuvrant dans la micro-finance et le micro-crédit en vue de mieux faire connaître la « clientèle jeunes » et ses potentialités aux bailleurs.

**Indicateurs :**

- Rencontre d'échanges entre les jeunes entrepreneurs et les bailleurs réalisées. (1 rencontre par an);
- Nombre de partenaires informés et sensibilisés
- Nombre de projets de jeunes financés par les partenaires.

**Action 27 :** Organiser les réunions du Comité technique de sélection et du comité d'orientation des projets FIJ.

**Indicateurs :**

- Nombre de projets FIJ financés;
- Nombre d'emplois créés;
- Taux de survie des entreprises.

**Action 28 :** Renforcer les mécanismes de financement du FIJ : mise en place d'un dispositif de cofinancement entre la CONFESJES et les pays membres.

**Indicateurs :**

- Nombre de pays ayant un dispositif d'appui et d'accompagnement;
- Partenariat public-privé mobilisé dans ce dispositif;
- Taux de cofinancement.

**AXE VII :** Recherche de l'excellence et visibilité de la CONFESJES.

**Action 29 :** Institutionnaliser le concours d'excellence : "Meilleure Entreprise-Jeune de l'année".

**Indicateur :**

- Concours d'excellence « Meilleure Entreprise-Jeune de l'année » institutionnalisée (tous les deux (2) ans).

**Action 30 :** Appuyer l'organisation d'un salon exposition-vente « Entreprise Jeune » pour mieux faire connaître les produits des jeunes et assurer la visibilité de la CONFESJES.

**Indicateur :**

- Tenue du salon expo-vente Entreprise Jeune tous les deux (2) ans.

14/02/2005



**PROGRAMME III**  
**2005-2008**

## **PREAMBULE**

Les ressources humaines dans notre société moderne, constituent un bien précieux pour toute organisation qui se veut d'avant-garde, efficace et performante.

Aujourd'hui, personne ne peut croire que le diplôme est une fin en soi et que les compétences acquises seront durables.

Dans le contexte évolutif de ce début de millénaire, l'individu peut être appelé à changer d'emploi ou de métier plusieurs fois durant sa vie.

La valorisation des ressources humaines à travers l'éducation permanente, devient alors une préoccupation constante de l'employeur et de l'employé pour permettre une adaptation harmonieuse à la fois de l'organisation et de l'individu dans son milieu de travail.

Pour ce faire, la formation et le perfectionnement sont des moyens à privilégier pour s'assurer de l'adéquation entre l'emploi et les compétences nécessaires pour l'exercer.

La CONFEJES, a comme atout, d'avoir fait de la formation une préoccupation constante depuis sa création, en 1969 et ce, compte tenu des besoins, à la fois nombreux et constants, exprimés par les pays du Sud en particulier.

Il existe présentement une prise de conscience et une mobilisation au sein des Etats et Gouvernements pour rendre le domaine de la formation plus performant afin que les actions de formation s'inscrivent dans une démarche durable et de qualité.

La formation et le perfectionnement des cadres peuvent alors contribuer à un développement plus harmonieux des sociétés, des individus et de l'emploi, en particulier les jeunes qui devraient être les premiers bénéficiaires directs ou indirects.

Pour ce faire, le Programme CONFEJES de Formation et de Perfectionnement des cadres devra tendre vers les missions et objectifs stratégiques ci-après.

## **A- MISSIONS STRATEGIQUES DE LA CONFEJES POUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DES CADRES POUR LA PERIODE 2005-2014**

### **Contexte**

Dans le contexte de la mondialisation, le développement humain doit occuper une place prépondérante dans la mesure où l'être humain est au début et à la fin du développement.

Miser sur les ressources humaines est une stratégie porteuse qui contribue au développement harmonieux de toute activité humaine.

Cependant, l'apport des ressources humaines bien formées, si considérable soit-il, peut être fortement diminué si la formation reçue n'est pas en adéquation avec les besoins de la société moderne et de l'organisation et de l'emploi exercé par l'individu au sein de celle-ci. *La formation des cadres ne s'improvise pas !*

Le but du Programme III est de faciliter la mise en place des conditions et des outils nécessaires pour produire des « cadres bien formés » à mettre au service du développement national. Pour ce faire, il cherche à cerner les problèmes à la base et propose des solutions en vue d'ouvrir des perspectives nouvelles pour la jeunesse en particulier.

C'est dans cet esprit qu'est présenté cet avant-projet.

### **LA MISSION**

**« Contribuer au Développement Humain durable à travers le Développement des  
Ressources Humaines »**

#### **Introduction**

La CONFEJES partage cette mission avec la Francophonie dans le cadre de son plan stratégique. La CONFEJES, en effet, depuis sa création, a fait du développement des ressources humaines une priorité constante.

L'expérience acquise est aujourd'hui un atout majeur dans un contexte marqué par la lutte contre la pauvreté, les tendances démographiques chez les jeunes (65 / 70 % ont moins de 30 ans), la faible scolarisation et le sous emploi des jeunes, etc...

En se référant au bilan 2000-2004, il est permis de croire que cette programmation quadriennale a insufflé un nouveau souffle voire une nouvelle vision du domaine de la



formation. Beaucoup de pays en ont pris acte à travers l'élaboration d'une politique de formation des cadres. Ces pays fondent davantage d'attentes et d'espoirs sur la formation et le perfectionnement de leurs propres cadres : *une ressource première disponible et accessible*.

Qu'il suffise de rappeler le consensus dégagé autour de la réalisation d'une conférence thématique sur la formation des cadres en 2005.

Cette mission du Programme III se décline en **trois objectifs stratégiques**, lesquels se déclinent à leur tour en objectifs opérationnels, en axes d'intervention et en actions. Enfin, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs complètent la planification à ce niveau.

### **OS.1 Appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts**

### **OS 2- Accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement**

### **OS 3- Renforcer la coopération au service du développement durable**

## **B. PROGRAMMATION QUADRIENNALE 2005-2008**

La programmation quadriennale 2005-2008 prend appui sur les évaluations des experts nationaux, sur le bilan de la programmation 2000-2004, les demandes des pays, l'évolution des politiques nationales de formation des cadres et les perspectives contenues dans le cadre stratégique décennal.

Compte tenu de ce qui précède, le Programme CONFEJES de Formation et de Perfectionnement des Cadres a pour objectif général :

**« Appuyer le Développement des Ressources Humaines  
dans une Perspective Durable »**

### **Où voulons-nous aller?**

L'ambition de la programmation 2005-2008 est de faciliter le développement harmonieux des ressources humaines en tant que *matière première des pays*. La programmation proposée tend à mobiliser les Etats et Gouvernements membres à s'engager dans une démarche d'ingénierie de la formation des cadres et de renforcement des capacités de gestion de la formation.

Cette programmation vise aussi à renforcer la place et le rôle de l'Institut national dans le dispositif de formation en accompagnant celui-ci dans sa démarche de renforcement de sa capacité de formation, d'intégration des besoins nouveaux et de la qualité des enseignements. Cette approche vise à faire *produire des cadres bien formés* capables d'assurer la pérennité et l'efficacité des politiques nationales mises en place à travers une démarche de qualité.

## **Comment y arriver ?**

Le programme III repose sur une approche conceptuelle à la fois *systémique et itérative*.

Le programme III dispose de multiples modes d'intervention : séminaire, stage, formation longue durée, groupe d'étude, l'expertise, le financement, conférence thématique, etc...

Il dispose également de stratégies d'intervention à travers le partenariat et l'expertise, et de stratégies d'échanges, de concertation et de coopération à travers la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs.

La volonté politique et l'intérêt porté à la mise en œuvre des actions seront des *facteurs déterminants* pour l'atteinte des objectifs de la programmation.

Le principal résultat attendu concerne l'accès du plus grand nombre aux retombées ou bénéfiques générés par la formation des cadres au sein des pays de la CONFESJES.

### **La mise en œuvre de ces objectifs s'appuie sur :**

La continuité dans les actions encore en chantier ;

Des stratégies et des modes d'intervention variés ;

Les politiques de formation des cadres et les plans nationaux de formation;

Les différents dispositifs en place en matière de formation des cadres ;

La coopération avec les partenaires et la mobilisation de l'expertise ;

La contribution de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs;

Le financement est continu et ciblé sur les axes d'intervention du programme.

## **OS.1 Appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts**

Cet objectif stratégique est sous-tendu par les objectifs opérationnels suivants :

## **OP. 1- Accompagner le développement des politiques et des stratégies nationales de formation des cadres**

La politique ou stratégie nationale s'inscrit dans le cadre d'un projet bien articulé et cohérent qui vise à traduire les orientations et les intentions d'un pays dans une perspective de continuité et de pérennité des actions.

**Les axes d'intervention** devront tendre vers :

### **Axe 1- La mise en place des politiques nationales de formation des cadres**

Celle-ci obéit à un processus s'articulant autour de la consultation/concertation des acteurs nationaux, la consultation interministérielle, les partenaires nationaux, les phases d'élaboration, de mise en œuvre (à travers un plan d'action) et d'évaluation.

Elle concerne également la rénovation du dispositif national de formation (ministère et institut) qui devrait être articulé autour des besoins réels de la société, de la jeunesse et du marché du travail et de l'emploi.

Cet axe comporte aussi la sensibilisation et la mobilisation des pays dans le cadre de la conférence ministérielle sur la formation des cadres.

#### **Action 01 : Réalisation de fora nationaux (consultations nationales)**

##### **Indicateurs de résultats :**

- Limite : existence préalable de politiques nationales de jeunesse et de sport ;
- Démarche cohérente et planifiée : existence d'un comité de pilotage, d'un état des lieux et d'une consultation nationale (rapport narratif) ;
- Adoption d'une stratégie et/ou d'un plan national de formation des cadres (transmis) ;
- Le rythme des pays ; la volonté politique affichée ; la représentation nationale ;
- Durée : 2005 et 2006 ;
- Un bilan des actions est effectué en 2008 ;
- N/ de fora : huit (8) pays ; n/ participants par fora = 40

\*synergie avec le Programme I

#### **Action 02 : Formation des cadres en ingénierie de la formation visant l'élaboration d'une stratégie de formation et/ou d'un plan national de formation des cadres**

##### **Indicateurs de résultats :**

- Le formateur est un spécialiste en ingénierie de la formation (contrat);
- Le transfert des savoirs et des savoir faire s'est opéré à travers des ateliers de simulation en groupes qui mettent en pratique les concepts, les méthodes et techniques ; une documentation appropriée est remise aux participants et une évaluation de la session est faite sous forme de questionnaire.
- Un questionnaire de suivi est transmis aux participants 6 mois après la formation ;

- Les cadres identifiés participent à la consultation nationale et à l'élaboration des documents de politiques de formation des cadres (rapports);
- Durée : 2006 et 2007 ;
- N/de pays : huit (8) pays ; 16 participants par session (2) = 32 ;
- N/sessions : deux (2) sessions de formation sont dispensées;

**Action 03 : Renforcement du dispositif national de formation (Ministère et Institut) à travers la formation en gestion des ressources humaines et en gestion des systèmes de formation**

**Indicateurs de résultats**

- Une Direction nationale des RH fonctionnelle et renforcée au sein des Ministères (organigramme des Ministères, missions et objectifs, etc...) ;
- Une volonté politique affichée ; Le rythme des pays ;
- Le plan National de formation est réalisé ;
- Une (1) session de formation regroupant 20 participants ;
- N/pays : dix (10) pays bénéficiaires ;
- Durée : 2007.

**Action 04 : Finalisation des études préparatoires et tenue de la conférence ministérielle sur la formation des cadres**

**Indicateurs de résultats**

- Pays sensibilisés et mobilisés : transmission des documents dans les délais ;
- Le plan d'action est respecté ;
- Le financement de la Conférence est acquis ;
- N/de documents produits correspondant aux prévisions ;
- N/ de réunion du Comité de pilotage ;
- Le lieu est confirmé et la conférence est réalisée en 2005 comme prévu;
- La préparation et les résultats de la conférence sont évalués 6 mois après;
- N/pays : quinze (15) Etats et Gouvernements y ont participé ;

**Axe 2- Accompagnement des projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse, de sport et de loisir.**

*L'Institut National est l'outil privilégié de la formation des cadres et de ce fait, dispense la formation à travers des filières et des programmes d'enseignement. Cependant, les programmes actuels dans beaucoup d'Instituts, ne sont pas toujours adaptés aux nouveaux besoins émergents des secteurs jeunesse, sport et loisir.*

La question centrale demeure, *quels types de cadres former ?* Pour accomplir quelles missions ? Avec quels profils de compétence? Les solutions visées devraient permettre de renforcer l'adéquation entre la formation, les besoins et l'emploi.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du plan d'établissement des Instituts qui vise à traduire les objectifs des politiques nationales de jeunesse, de sport, de loisir et les besoins nationaux de formation qui en découlent dans les programmes existants ou dans de nouvelles filières.

### **Action 05 : Elaboration de plans d'établissement pour les Instituts ;**

#### **Indicateurs de résultats**

- Le plan d'établissement prend en compte les politiques nationales J&S (orientations, objectifs, besoins de formation, etc....)
- Les Directeurs des Instituts sont formés en la matière (séminaire) ;
- Le plan trace les perspectives d'avenir à moyen terme et à long terme (cf plans) ;
- Le plan intègre les nouveaux besoins de formation (programmes harmonisés, innovations pédagogiques, plan de formation du personnel enseignant, etc...)
- Le rythme de réalisation ;
- N/ d'Instituts : quatorze (14) Instituts bénéficiaires ;
- Durée : 2006 ;

## **Action 06 : Réactualisation du programme de formation en entrepreneuriat des Instituts**

### **Indicateurs de résultats**

- Le projet est réalisé avec l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat ;
  - Un questionnaire d'évaluation sur l'état actuel de la formation est transmis préalablement aux Instituts ;
  - Un référentiel de formation est élaboré et prend en compte les politiques de jeunesse des pays;
  - Un plan de formation continue des enseignants est produit (thèmes identifiés, des contenus de formation élaborés et mis en oeuvre, partenariat actif avec l'IFE, etc...)
  - Les diplômés des Instituts sont intégrés dans la M. en O. des stratégies nationales d'insertion économique des jeunes (questionnaire de suivi) ;
  - N/Instituts : dix (10) à douze (12) Instituts participent au projet ;
  - Durée : 2005-2008
    - Réactualisation du programme : 2005 ;
    - Sessions de formation sur des thèmes spécifiques: 2006 et 2008
- \*synergie avec le Prog.II- Jeunesse et Sport;

## **Action 07 : L'harmonisation des programmes de formation des Instituts**

**Action 07.1** : Les programmes de formation des cadres de jeunesse (2005-2006);

**Action 07.2** : Le professorat de sport (2005-2006);

**Action 07.3** : L'inspection de la jeunesse et des sports (2007-2008);

**Action 07.4** : Formation des formateurs des Instituts en loisir (2005-2006);

### **Indicateurs de résultats**

- Prise en compte des besoins nationaux : les documents de politiques existent, la conférence thématique valide les types de cadres à former et les orientations de formation (Rapport, Déclaration finale);
  - L'adéquation entre les besoins sociaux, la formation dispensée et le profil de l'emploi est reflétée à travers les critères d'harmonisation, les référentiels, les contenus des programmes, le volume horaire, etc... ;
  - La mise en œuvre des programmes par les Instituts est effective (évaluation en 2008) ;
  - La coopération des pays et des partenaires est effective à travers les groupes d'études ;
  - La Commission consultative participe à la validation des travaux et au suivi des résultats ;
  - Huit (8) à dix (10) Instituts participants ;
  - Durée : 2005-2008
- \*synergie avec le Prog.II-J&S

### **Axe 3- L'appui au développement des ressources humaines par la formation des formateurs et le perfectionnement des cadres en exercice, l'accès aux TIC et à la documentation technique et pédagogique**

*La formation des formateurs* des Instituts constitue « la pierre angulaire » sur laquelle se construit l'édifice de la formation des cadres. De ces ressources humaines repose la capacité de formation des établissements et leur développement stratégique.

*La formation des enseignants en exercice* constitue l'autre pilier. Le maintien des connaissances et l'acquisition continue de nouvelles compétences conditionnent le développement et la qualité des programmes d'enseignement (professionnel) et permet l'intégration des besoins nouveaux de formation comme réponses appropriées.

L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est aussi un moyen susceptible de renforcer les compétences des diplômés et de permettre aux professeurs d'avoir une ouverture plus large sur le monde à travers les échanges, l'information et la documentation.

Au niveau de cet axe, plusieurs *modes d'intervention et thèmes intégrateurs* sont sollicités, à savoir : les bourses d'études, les séminaires, les sessions de formation continue des enseignants et autres cadres, la satisfaction des besoins nouveaux de formation, tels : l'ingénierie de formation, les TIC, l'entrepreneuriat, l'EPS adaptée, la gestion de projet, gestion de RH, l'approche genre, etc...

#### **Action 08 : La formation des formateurs des Instituts (formation disciplinaire ou professionnelle) – bourses d'études –**

##### **Indicateurs de résultats**

- Le plan national de formation des cadres précise les besoins nationaux essentiels (cf documents de politiques nationales J&S);
- Le plan d'établissement de l'Institut justifie la demande et précise les besoins de formation des formateurs (cf plans d'établissement);
- Les Instituts respectent les critères de présélection et les conditions d'éligibilité de la CONFEJES (ces informations sont annexées à la fiche de projet);
- Les diplômés sont intégrés au retour dans leur domaine de compétences (évaluation permanente, rapports);
- Les financements sont suffisants et réguliers ;
- La coopération avec les partenaires institutionnels est satisfaisante et efficace (rapports annuels) ;
- Dix (10) bourses par an sont attribuées en moyenne durant la période 2005-2008 ;
- Huit (8) à dix (10) Instituts Nationaux bénéficiaires du projet;

#### **Action 09 : La formation continue des hauts cadres des ministères (formation qualifiante) à travers: l'ingénierie de formation, la gestion des RH et des systèmes de formation, la gestion de programme, etc...)**

### **Indicateurs de résultats**

- La coopération avec les partenaires spécialisés est efficace et régulière (n /de formateurs, n /de sessions, rapports);
- Les besoins de formation sont identifiés dans les documents de politiques J&S ;
- La diversification des formations offertes répond aux besoins des pays (évaluation);
- La formation continue renforce les capacités de gestion et à la mise en œuvre efficace des politiques nationales (évaluation de la formation, rapports);
- Douze (12) pays sont bénéficiaires du projet;
- Deux (2) sessions de formation sont dispensées pour la période 2007-2008;
- \*synergie avec OS3 (coopération et partenariat) ;

### **Action 09.1 : La formation continue des enseignants en exercice à travers :**

La formation porte sur les disciplines d'enseignement et l'intégration des nouveaux besoins de formation tels : l'ingénierie de la formation, la culture entrepreneuriale et le FIFMAS, la gestion de projet, l'EPS adaptée, le syllabus de cours, les TIC, le loisir, l'approche genre, etc...

### **Indicateurs de résultats**

- Le plan d'établissement de l'Institut justifie la demande et précise les besoins de formation du personnel enseignant en exercice (cf plans d'établissement, rapports);
- Transfert des connaissances et des savoir faire (évaluation de la formation, rapports de suivi, questionnaire de suivi après un an);
- Augmentation des capacités de formation (mise en œuvre des programmes harmonisés, rapports d'évaluation des sessions, évaluation en 2008) ;
- La diversification de l'offre de formation est augmentée (les programmes de formation en vigueur, les innovations pédagogiques enregistrées, rapports de suivi) ;
- Huit (08) à dix (10) Instituts sont bénéficiaires à travers des Ententes Sud-Sud (n/ d'ententes signées entre les Instituts, un réseau institutionnel fonctionnel);
- Huit (8) à dix (10) sessions de formation par an sont dispensées par des professeurs invités dans le cadre de partenariats actifs;
- Durée : 2005-2008 ;
- \*synergie avec OS3 (coopération et partenariat) ;

### **Action 10 : Contribution à la documentation et à l'accès aux TIC en vue d'accélérer les innovations et le changement dans les Instituts**

### **Indicateurs de résultats**

- Signature d'une Entente avec l'Association « Le Français en Partage » ;
- Ouvrages et livres de qualité et en quantité suffisante ;
- Les diplômés sont initiés à l'informatique durant leur formation (n/ordinateurs, évaluation, visites, rapports de suivi);
- Les enseignants augmentent leur capacité à communiquer et à accéder à l'information (évaluation, rapports de suivi) ;



- Huit (8) à dix (10) Instituts bénéficiaires ;
- Durée : 2006-2008 ;  
8 à 10 lots d'ouvrages ;  
15 ordinateurs offerts;

## **OS 2- Accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement.**

Cet objectif stratégique est sous-tendu par les objectifs opérationnels et les axes ci-après :

### **OP 2- Appuyer la formation, l'enseignement et la recherche orientée vers le développement, le marché du travail et l'emploi.**

Les axes d'intervention devront tendre vers :

#### **Axe 4- Appui à la production d'études en direction de la rénovation des pratiques et de l'innovation pédagogique.**

La connaissance des besoins nationaux et de l'offre de formation permettra d'évaluer la demande de formation des pays d'une part et de la comparer à l'offre de formation des établissements d'autre part.

La constitution de groupes d'études sur des projets fédérateurs et d'actualité sera l'occasion de mettre à profit l'expertise existante et de mobiliser les partenaires au service d'une solidarité agissante.

A travers la Commission consultative permanente, des études pourront être entreprises de même que des avis pourront être fournis sur des questions d'intérêt commun. Les expériences institutionnelles et les travaux produits pourront être capitalisés et diffusés.

#### **Action 11 : Etudes générales**

##### **Action 11.1 Etude sur les besoins de formation des pays et sur l'offre de formation des institutions partenaires ou autres**

###### **Indicateurs de résultats**

- La Commission consultative valide les TDR de l'étude (questionnaire);
- La demande de formation est précisée et l'offre de formation est mieux maîtrisée (analyse des données) ;
- Toutes les zones géographiques sont prises en compte ;
- Les résultats sont analysés et validés par la Commission consultative (Rapport d'étude);
- Vingt (20) pays participants ;
- Durée : 2005-2006

\*synergie avec le prog.II-JS et OS.3 (coopération) ;

**Action 11.2 Examiner la faisabilité relative à la diversification de la formation des cadres**

**Indicateurs de résultats**

- Action à caractère itératif ou évolutif (recherche-action) ;
- Cet aspect de la formation des cadres est examiné par la Commission consultative (rapport d'étude) ;
- De nouvelles filières ou options de formation sont identifiées dans le cadre de l'harmonisation des programmes par les groupes d'études (rapports annuels);
- Six (6) à (8) huit Instituts participent au projet ;
- Durée : 2006-2007 ;
- \*synergie avec Programme II-J&S et A7 -harmonisation des programmes-

## **Action 12 : Définir les TDR d'un plan d'établissement pour les Instituts ;**

### **Indicateurs de résultats**

- Les TRD sont élaborés par un consultant en ingénierie de formation (passation de service) ;
- Action à caractère évolutif ;
- Une formation est dispensée aux Directeurs des Instituts (rapport de formation) ;
- Les Instituts bénéficiaires se donnent un projet d'établissement (cf plan) ;
- Six (6) à (8) Instituts bénéficiaires ;
- Réalisation : 2005-2008
  - TRD : 2005 ;
  - Formation : 2006
  - Elaboration des plans d'établissement des Instituts: 2006-2008.

## **Axe 5- Appui à la production d'études en direction du dispositif multilatéral formation**

Des études sont proposées pour renforcer le dispositif multilatéral en direction de la formation à distance, de la reconnaissance des diplômes et de la création de pôles d'excellence de formation par zone géographique.

### **Action 13 : Etudes et travaux spécifiques**

#### **Action 13.1 : Inventaire de l'existant portant sur les métiers et petits métiers dans le secteur sport ;**

### **Indicateurs de résultats**

- Action à caractère évolutif ;
- Production des TDR ;
- Un séminaire international d'échanges est organisé avec la participation du BIT, des partenaires institutionnels et des Instituts (rapport) ;
- Les métiers sont répertoriés (répertoire disponible) ;
- Les métiers sont générateurs d'emplois (emplois répertoriés, statistiques) ;
- Des Instituts dispensent des formations liées aux métiers du sport (Rapport de suivi);
- Participation : 15 personnes (pays, Instituts, experts)
- Réalisation 2006-2007 :
  - TDR et étude préliminaire: 2006
  - Réunion d'échanges : 2007
  - Production du répertoire : 2008
- \*synergie avec le Prog.II-Sport ;

### **Action 13.2 : Etude de faisabilité sur la formation ouverte et à distance en matière de perfectionnement des enseignants en exercice des Instituts**

#### **Indicateurs de résultats**

- Action à caractère évolutif ;
- Le thème est examiné par la Commission consultative (rapport) ;
- Les TRD sont élaborés par un consultant en ingénierie de formation (document introductif) ;
- Un séminaire d'échanges sur les perspectives d'application est réalisé (rapport) ;
- L'étude prendra en compte l'intérêt des Instituts, la faisabilité, la capacité de mise en œuvre et les coûts de réalisation (rapport technique);
- Réalisation 2007-2008 ;
  - Examen du thème et production des TDR : 2007
  - Réunion d'échanges : 2008
  - Rapport et recommandations : 2008

### **Action 13.3 : Etude relative à la reconnaissance et à l'équivalence des diplômes des Instituts régionaux (IVR)**

#### **Indicateurs de résultats**

- Action à caractère évolutif ;
- Le thème est examiné par la Commission consultative et les TDR sont élaborés (rapport) ;
- Un Comité scientifique est créé au sein de la Commission consultative ;
- Les programmes de formation sont harmonisés ; les diplômes sont reconnus par les instances habilitées ainsi que leur équivalence dans le système universitaire ;
- Les programmes harmonisés sont adoptés par la Conférence Ministérielle.
- Réalisation : 2006-2008 :
  - Examen du dossier et production des TDR : 2006 ;
  - Création d'un Comité scientifique et réalisation de l'étude : 2007-2008;
  - Adoption des travaux par la Conférence: 2008

### **Action 13.4 : Etude sur la création de pôles d'excellence par zone géographique**

#### **Indicateurs de résultats**

- Action à caractère évolutif ;
- Le thème est examiné par la Commission consultative et les TDR sont produits (rapports) ;
- Un Comité scientifique est créée avec mandat d'examiner le potentiel existant et faire des recommandations (visites et évaluation des institutions) ;

- Des Instituts à vocation régionale ou autres partenaires sont reconnus par la CONFEJES comme pôles d'excellence (résolution);
- Trois ou quatre pôles d'excellence sont reconnus ;
- Durée : 2005-2008 ;
  - Examen du dossier par la CCP: 2005 ;
  - Comité scientifique créé et réalisation de l'étude : 2006-2007
  - Reconnaissance des pôles par la Conférence (résolutions) : 2006-2008.

### **OS 3- Renforcer la coopération au service du développement durable**

Le Programme III possède déjà un nombre important de partenaires institutionnels tant du Nord que du Sud. La coopération au service du développement des capacités des Instituts est devenue une réalité. Cependant, il importe maintenant de consolider celle-ci et d'établir d'autres partenariats chaque fois que nécessaire.

Cet objectif stratégique est sous-tendu par l'objectif opérationnel suivant :

#### **OP 3- Consolider l'existant et faciliter l'élaboration de nouveaux partenariats ainsi que la mise en réseau des institutions**

Le partage des expériences, les échanges, le transfert des connaissances et des savoir faire constituent le socle d'une coopération efficace et durable dans le domaine de la formation.

L'expérience a démontré que l'isolement des Instituts durant la décennie 1990 a conduit au repli sur soi et à une diversification injustifiée des niveaux de formation, programmes et diplômes.

La coopération constitue aujourd'hui une *valeur ajoutée* qui leur permet d'harmoniser leurs actions, de développer des partenariats entre eux et de renforcer ainsi leurs capacités à travers l'expertise des partenaires.

L'axe d'intervention devra tendre vers :

### **Axe 6- Renforcement de la coopération entre les institutions du Nord et du Sud, et celles du Sud entre elles.**

La mise en oeuvre de cet axe s'articulera autour de la consolidation de la stratégie de partenariat existante et de la mise en réseau des institutions, à savoir :

- Le renforcement de la coopération entre les institutions du Nord et du Sud dans la perspective d'une mise en réseau et de réalisation des projets communs.
- Le développement de conventions entre les Institutions du Sud à vocation nationale et régionale.
- La mise à disposition de l'expertise des partenaires dans des projets fédérateurs et d'actualité.
- L'établissement de partenariats entre le mouvement sportif et les Instituts de formation.
- L'établissement de partenariats avec l'UNESCO pour ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'EPS à l'école, et avec L'AIMF, pour ce qui concerne la prise en compte des actions de développement local à travers la décentralisation qui s'opère dans les pays du Sud. Un rapprochement sera opéré également avec le BIT.

### **Action 14 : Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs**

#### **Indicateurs de résultats**

- La Commission joue son rôle de référent en matière d'avis, d'études et de recommandations (rapports, réalisations, évaluation);
- La Commission se réunit régulièrement (réunion élargie ou restreinte aux membres du bureau) ;
- La Commission agit à travers les échanges, la concertation et la coopération ;  
(N / de réunions réalisées ; N / de dossiers traités) ;
- Participation : vingt (20) pays et 5 partenaires pour la réunion élargie (rapports, listes des participants).
- Durée : 2005-2008 ;

**PM/Action 07 : Mise en commun de l'expertise à travers la constitution de « groupes d'études » sur l'harmonisation des programmes**

**Indicateurs de résultats**

- Constitution de 6 groupes d'études composés de 5/6 experts chacun ;
- La qualité et la disponibilité des experts (c.v des experts ; formation et expérience ; n/experts actifs);
- Les experts proviennent des pays du Nord et du Sud ;
- Les groupes d'études permettent à la fois de mobiliser les ressources humaines compétentes et de valoriser les jeunes experts (évaluation des réunions de travail);
- Durée : 2005-2008

**PM/Action 09 : Les échanges de professeurs entre les institutions à travers les conventions établies**

**Indicateurs de résultats**

- Des conventions sont établies entre les institutions partenaires (n/de conventions signées);
- Les besoins sont exprimés dans le plan d'établissement (cf plans) ;
- La coopération et la mobilité des ressources sont renforcées (n/d'échanges et de partenaires);
- Les échanges renforcent la mise en réseau et la coopération (rapports de suivi, évaluation) ;
- Huit (8) à dix (10) professeurs dispensent chaque année des sessions d'enseignement (n/professeurs ; n/ d'Instituts) ;
- Six (6) à huit (8) Instituts bénéficiaires;
- Durée : 2005-2008

**Action 15 : Accompagner la mise en réseau professionnel des instituts de formation**

**Indicateurs de résultats**

- Six (6) Instituts de l'Afrique de l'Ouest sont regroupés en réseau en 2005;
- Le nombre d'Instituts passe à 10 Instituts en 2007;
- Le réseau favorise les échanges, l'amélioration des pratiques pédagogiques, la recherche et la mise en œuvre d'action d'intérêt commun (n/actions produites);
- Le réseau constitue une valeur ajoutée et il favorise la synergie, l'innovation, la mobilité et la coopération (évaluation);
- La Commission consultative anime le réseau et facilite son expansion (rapport de la CCP) ;
- Durée : 2005-2008
  - Réseau Afrique de l'Ouest : 2005
  - Elargissement du réseau : 2006-2008

**Action 16 : Réunion de bilan portant sur la mise en place des stratégies nationales de formation des cadres et sur la mise en œuvre des plans de formation ;**

**Indicateurs de résultats**

- Les pays participants se sont dotés de politiques ou stratégies de formation (grilles d'analyse);
  - Les pays participants se sont donnés un plan national de formation (grilles d'analyse) ;
  - Le rythme des pays et l'état d'avancement (analyse des résultats) ;
  - Réunion de bilan en 2008 : mutualisation à travers les échanges et la concertation (rapport);
  - Participation 12 à 15 pays ;
- \* synergie avec le Programme I et II

**Action 17 : Soutenir l'établissement de partenariats entre le mouvement sportif et les Instituts de formation des cadres**

**Indicateurs de résultats**

- Réalisation d'une rencontre d'échanges et de concertation entre les partenaires potentiels (Rapport);
  - Les convergences sont identifiées pour les formations communes (plan d'action) ;
  - Des actions conjointes sont menées (rapport d'activités);
  - Huit à dix Instituts participants et quatre à six fédérations sportives ;
  - Période : 2006-2007 ;
  - Réunion d'échanges et d'harmonisation des programmes de formation : 2006
  - Réunion relative à la reconnaissance et à la mise en œuvre du professorat de sport : 2007
- \*synergie avec le Prog.II-Sport et FFPO;



**Action 18 : Etablissement d'un partenariat avec l'UNESCO pour la réalisation d'actions conjointes en matière d' EPS au niveau des Instituts**

**Indicateurs de résultats**

- Participation de la CONFEJES à un séminaire UNESCO en 2005 (compte rendu);
- Soutien à la mise en place d'un Mastère à travers la CCP (appui conseil);
- Soutien à la formation des formateurs de formateurs (bourses d'études CONFEJES);
- Amélioration de la qualité de l'EPS (cf plans d'établissement, réunions de la CCP) ;
- Réalisation d'actions conjointes (n/activités ; n/bénéficiaires) ;
- Période : 2005-2008 ;
- \*synergie avec le Prog.I et II-Sport ;

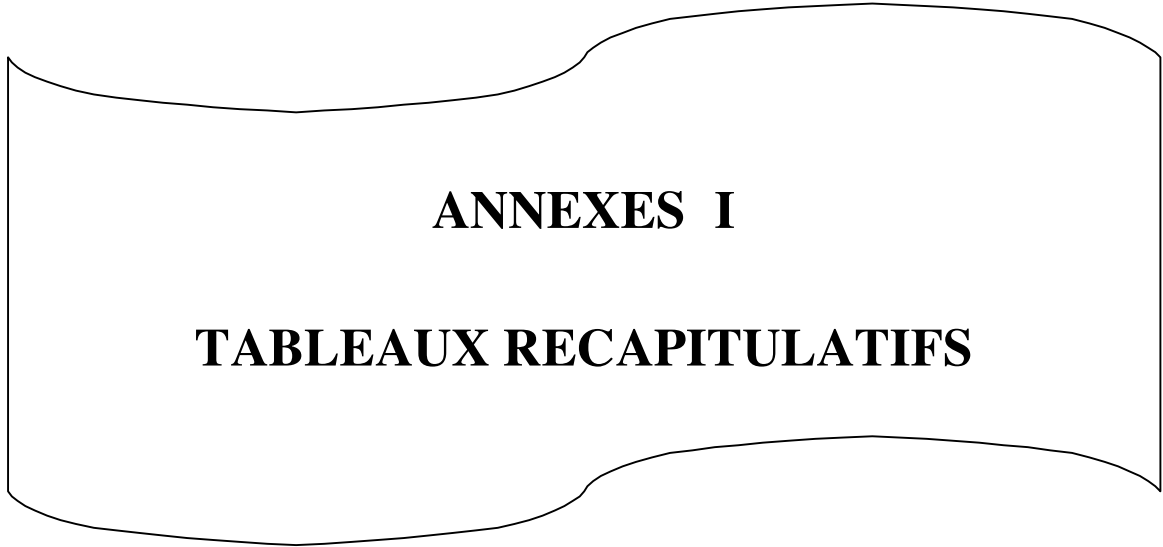
**Action 19 : Contribuer à la mise en place d'un partenariat avec l'AIMF en vue de la prise en compte du développement local dans les interventions de la CONFEJES**

**Indicateurs de résultats**

- Participation du Programme III à la mise en œuvre d'un partenariat CONFEJES / AIMF (convention AIMF/CONFEJES);
  - Soutien des actions de formation des cadres en matière de jeunesse, de sport et des loisirs dans le contexte de la décentralisation (rapports annuels);
- \*synergie avec l'ensemble des programmes CONFEJES ;

|                                  | <b>Objectif stratégique</b>  | <b>Objectif opérationnel</b>   |
|----------------------------------|--|--|
| <b>PROGRAMME I</b>               | Poursuivre l'appui aux Etats pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales                                    | - Consolider les pratiques de mise en œuvre des politiques nationales<br><br>- Renforcer les capacités des Etats membres à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales   |
|                                  | Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française   | - Contribuer à la diffusion du Français par tous médias dans le secteur de compétences de la CONFEJES<br><br>- Contribuer à préserver la place du français, 1ère langue olympique  |
|                                  | Contribuer à prévenir les conflits et accompagner les processus de sortie de crise, de transition démocratique et de consolidation de paix | Favoriser, en impliquant fortement les jeunes, le développement d'une culture de paix, de tolérance et de l'acceptation de l'autre à travers les programmes et actions de la CONFEJES  |
| <b>PROGRAMME II<br/>SPORTS</b>   | Contribuer à la promotion du Sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition                                 | Soutenir les politiques de développement du sport initiées par les Etats et le mouvement sportif   |
|                                  | Favoriser l'émergence d'un Sport de haut niveau  | Soutenir les actions de détection et de formation des jeunes talents, de préparation de l'élite sportive dans les centres de haut niveau implantés en Afrique et à travers les grandes compétitions sportives continentales et internationales |
|                                  | Améliorer l'environnement du sportif   | Soutenir les actions visant la protection de la santé et de la carrière des sportifs   |
| <b>PROGRAMME II<br/>JEUNESSE</b> | Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes.   | Appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative.   |
|                                  | Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des jeunes.   | Soutenir les stratégies d'insertion économique et professionnelle des jeunes   |

|                      |  |   |
|----------------------|--|---|
| <b>PROGRAMME III</b> | Appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts      | Accompagner le développement des politiques et des stratégies nationales de formation des cadres                      |
|                      | Accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement | Appuyer la formation, l'enseignement et la recherche orientés vers le développement, le marché du travail et l'emploi |
|                      | Renforcer la coopération au service du développement durable   | Consolider l'existant et faciliter l'élaboration de nouveaux partenariats ainsi que la mise en réseau                 |



**ANNEXES I**

**TABLEAUX RECAPITULATIFS**



**PROGRAMME I**

| Objectif stratégique  | Objectifs opérationnels  | Axes d'intervention  | Actions  | Indicateurs   |
|---|--|--|--|---|
| <p><b>Poursuivre l'appui aux Etats pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales</b></p> | <p>Consolider les pratiques de mise en œuvre des politiques nationales</p> | <p>Appuyer l'élaboration des techniques de mise en œuvre des politiques nationales</p>   | <p>- <b>A1</b> : poursuivre l'appui aux Etats qui en font la demande à l'élaboration de plans d'action et à la définition d'indicateurs de résultats permettant une évaluation externe et interne régulière de leur mise en œuvre.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de plans d'actions finalisés et mis en œuvre</li> <li>- Nombre de pays ayant débuté l'évaluation de leurs actions</li> <li>- Prise en compte des résultats et intégration dans son évaluation globale par la CONFEJES</li> </ul>  |
|   |  | <p>Soutien à la recherche et à la diversification des sources de financement</p>   | <p>- <b>A2</b> : formation de formateurs en plaidoyer et communication institutionnelle pour le développement de partenariats</p> <p>- <b>A3</b> : réaliser l'inventaire des bailleurs de fonds ou partenaires potentiels ainsi que leurs modes d'intervention débouchant sur la constitution de répertoires nationaux et la mise en ligne par la CONFEJES d'une banque de données</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes formées</li> <li>- Nombre de personnes formées par les formateurs dans chaque Ministère</li> <li>- Qualité de la communication mise en place</li> <li>- Nombre de répertoires nationaux constitués</li> <li>- Fiabilité des documents réalisés</li> <li>- Mise en ligne effective de la banque de données</li> </ul> |
|   |  | <p>Soutien à l'émergence de synergies au niveau international, national et local entre les différents acteurs du développement du secteur de la jeunesse et des sports :</p> | <p><b>A4</b> : Accompagner l'intégration des secteurs jeunesse et sports dans les plans et programmes de développement des collectivités décentralisées</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modalités de l'intégration réalisée</li> <li>- Nombre de sessions de concertations sur le terrain au plan local</li> </ul>   |

| Objectif stratégique   | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention  | Actions   | Indicateurs   |
|--|---|--|---|---|
| <b>Poursuivre l'appui aux Etats pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales (suite)</b> | Consolider les pratiques de mise en œuvre des politiques nationales (suite)                             | Soutien à l'émergence de synergies au niveau national et local entre les différents acteurs du développement du secteur de la jeunesse et des sports (suite) | <p>- <b>A5</b> : promouvoir l'adoption définitive et encourager la mise en œuvre du Code de bonnes relations entre les Etats et le Mouvement Sportif élaboré à Paris en juillet 2004</p> <p>- <b>A6</b> : encourager la participation de cadres des Collectivités locales et d'autres ministères à certaines sessions de formation de la CONFEJES</p> | <p>Recensement des actions concertées et/ou cogérées entreprises</p> <p>- Nombre de cadres formés</p> <p>- Nombre d'organisations invitées participant aux formations</p> <p>- Effets démultiplicateurs constatés</p> |
|  | Renforcer les capacités des Etats membres à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales | Capitaliser l'expérience des Etats et gouvernements membres plus avancés   | - <b>A7</b> : Proposer comme éléments de référence les expériences des Etats ayant déjà franchi cette étape et en favoriser l'accès par une mise en réseau de leurs réalisations et l'organisation de réunions de bilan et d'échanges des correspondants nationaux  | - Nombre d'Etats contribuant à la mise en réseau  |
|  |   | Rechercher la diversification des financements   | - <b>A8</b> : Soutenir les Etats par l'organisation de foras regroupant l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en place d'une politique nationale dans une perspective de co-financement   | - Qualité de documents de référence fournis   |
|  |   | Accompagner le processus de concertation et d'écoute des préoccupations des citoyens, des jeunes en particulier  | - <b>A9</b> : Appuyer la création de plate-forme de concertation  | - Fréquence de l'alimentation du site   |
|  |   |  | - Permanence du dialogue entre partenaires  |   |
|  |   |  | - Implication des partenaires dans la définition et la mise en œuvre des objectifs  |   |
|  |   |  | - Implication des partenaires dans la définition et la mise en œuvre des objectifs  |   |
|  |   |  | - Nombre de plates-formes créées et équilibre capitale-province   |   |
|  |   |  | - Fréquence et modalités de réunions  |   |
|  |   |  | - Prise en compte des résultats   |   |





| Objectif stratégique  | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention  | Actions   | Indicateurs   |
|---|---|--|---|---|
| <b>Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française</b>         | Contribuer à la diffusion du Français par tous médias dans le secteur de compétences de la CONFEJES         | Affirmer le positionnement de la CONFEJES comme entre de référence et de production en langue française dans les domaines de la jeunesse et des sports         | <b>- A12 :</b> Rechercher tous partenariats en particulier dans l'institutionnel francophone susceptibles d'aider à la valorisation et la diffusion des études et documents de référence produits par la CONFEJES, à l'équipement en ouvrages de références techniques, pédagogiques et juridiques des bibliothèques des Instituts de formation, à la traduction éventuelle, l'édition et la publication de documents de base en langue française, statuts, règlements, programmes formation au bénéfice des Confédérations sportives africaines. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenariats conclus</li> <li>- Nombre de pays et confédérations sportives bénéficiaires</li> <li>- Modalités de diffusion des documents produits par la CONFEJES</li> </ul> |
| <b>Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française (suite)</b> | Contribuer à la diffusion du Français par tous médias dans le secteur de compétences de la CONFEJES (suite) | Affirmer le positionnement de la CONFEJES comme entre de référence et de production en langue française dans les domaines de la jeunesse et des sports (suite) | <b>- A13 :</b> assurer le développement et la promotion comme banque de données du site électronique de la CONFEJES   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence des mises à jour</li> <li>- Indice de fréquentation du site</li> <li>- Notoriété du site auprès des institutionnels</li> </ul>   |

| Objectif stratégique  | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention                                       | Actions   | Indicateurs  |
|---|---|---|---|--|
| <b>Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française (suite)</b> | Contribuer à la diffusion du Français par tous médias dans le secteur de compétences de la CONFEJES (suite) | Contribuer à une meilleure diffusion du sport francophone | <b>- A14 :</b> impulser, en relation avec des organismes spécialisés, publics ou privés, des actions significatives pour l'amélioration des conditions d'organisation des compétitions afin de favoriser la production d'images du Sport francophone et le perfectionnement de journalistes sportifs de la presse écrite, parlée et télévisuelle  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et dimension des partenariats mis en œuvre</li> <li>- Nombre de grandes compétitions diffusées, en direct ou en différé, au plan continental africain et international</li> <li>- Si possible, évolution des recettes provenant des directs de retransmission</li> </ul> |
|   | Contribuer à préserver la place du français, 1ère langue olympique  | Promouvoir l'utilisation du Français, langue du sport     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A15 :</b> participer aux actions de sensibilisation et/ou de formation en amont des grandes compétitions internationales</li> <li>- <b>A16 :</b> soutenir l'action des élus francophones au sein du Mouvement Sportif international et continental africain pour la préservation et le développement du Français non seulement, comme langue de référence mais aussi comme langue d'usage et de communication.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'élus francophones au plan africain et international (comparaison 2004-2008)</li> <li>- Postes principaux occupés</li> <li>- Bilan de l'utilisation du français dans les textes de référence, la communication et la signalétique</li> </ul>                            |



**PROGRAMME II – SPORT**

| Objectif stratégique  | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention                    | Actions   | Indicateurs   |
|---|---|--|---|---|
| <b>Contribuer à la promotion du sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition</b> | Soutenir les politiques de développement du sport initiées par les États et le mouvement sportif: | Concertation avec le mouvement sportif | <b>A1</b> : Organiser tous les deux ans une réunion de concertation entre les confédérations sportives africaines, les fédérations sportives internationales, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), la Solidarité Olympique/Comité International Olympique (S.O/CIO), le Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA), les centres de haut niveau pour la coordination et l'harmonisation des actions | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation effective de la réunion en 2006 et en 2008</li> <li>- Nombre et qualité des participants</li> <li>- Niveau d'implication des partenaires dans la gestion des centres de haut niveau</li> <li>- Coordination et harmonisation effective des objectifs et des actions pour les atteindre</li> </ul>   |
|   |   | Le Sport de proximité et de loisir     | <b>A2</b> : Contribuer à la formation des formateurs (hommes et femmes) des animateurs et animatrices sportifs de proximité en partenariat avec les fédérations sportives nationales et les collectivités territoriales (sur base de contrats de partenariat)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de contrats entre les ministères, les fédérations nationales et les collectivités locales dans 10 à 15 pays d'ici 2008</li> <li>- Formation de 15 formateurs par an : 2005, 2006, 2007, 2008</li> <li>- Contribution des animateurs formés à l'animation sportive de proximité et à la mobilisation des jeunes</li> <li>- Renforcement de la prise en charge des jeunes</li> <li>- Effets démultiplicateurs</li> <li>- Effets particuliers sur la participation des femmes et jeunes filles</li> </ul> |

| Objectif stratégique  | Objectifs opérationnels  | Axes d'intervention                               | Actions  | Indicateurs   |
|---|--|---|--|---|
| <b>Contribuer à la promotion du sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition (suite)</b> | Soutenir les politiques de développement du sport initiées par les États et le mouvement sportif (suite) | Sport scolaire et universitaire                   | <b>A3</b> : Organiser, en 2005, en partenariat avec les structures internationales existantes, une réunion d'experts chargés d'élaborer les processus de mise en place d'une fédération de sport scolaire et/ou universitaire et rédiger des statuts types   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenue effective de la réunion des experts ;</li> <li>- Elaboration des statuts types d'une fédération de sport scolaire ;</li> <li>- Sensibilisation des organismes chargés des sports scolaires et universitaires sur la nécessité de mettre en place des fédérations ;</li> <li>- Mise en place et fonctionnement régulier des fédérations des sports scolaires et/ou universitaires</li> <li>- Impact sur la pratique du Sport Scolaire et Universitaire</li> </ul>   |
|   |  | Formation des cadres techniques et administratifs | <p><b>A4</b> : Contribuer en partenariat avec le mouvement sportif la formation des cadres techniques nationaux (entraîneurs, Directeurs Techniques Nationaux, officiels techniques) pour leur permettre, chacun à son niveau, de concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi d'une politique nationale, régionale ou locale de développement de sa discipline.</p> <p><b>A5</b> : Appuyer la formation des administrateurs et administratrices du sport en partenariat avec la Solidarité Olympique du CIO</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 cadres techniques formés et reconnus par les partenaires sportifs (fédérations nationales, confédérations, fédérations internationales, ) d'ici 2008</li> <li>- Contribution des cadres formés à l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation des politiques nationales sportives</li> <li>- Contribution à la formation d'autres cadres</li> <li>- Effets démultiplicateurs</li> <li>- 25 à 30 cadres administratifs (hommes et femmes) formés d'ici 2008</li> <li>- Contribution à la qualité de la gestion du sport</li> <li>- Effets démultiplicateurs de la formation</li> </ul> |
| <b>Objectif stratégique</b>   | <b>Objectifs opérationnels</b>   | <b>Axes d'intervention</b>                        | <b>Actions</b>   | <b>Indicateurs</b>  |

|   |  |  |   |  |
|---|--|--|---|--|
| <b>Contribuer à la promotion du sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition (suite)</b> | Soutenir les politiques de développement du sport initiées par les États et le mouvement sportif (suite) | Maintenance et entretien des infrastructures et équipements sportifs                                 | <b>A6 :</b> Appuyer la formation de formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la durabilité   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sessions de formations organisées</li> <li>- Nombre de participants</li> <li>- Impacts sur la durabilité des infrastructures</li> <li>- Effets démultiplicateurs des sessions de formation</li> </ul>   |
|   |  | Renforcement des capacités techniques administratives des femmes                                     | <b>A7 :</b> Former des entraîneurs femmes pour favoriser l'encadrement des sportives  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de 25 entraîneurs féminins qualifiés</li> <li>- Impacts sur le niveau de participation des filles au sport de compétition</li> <li>- Effets démultiplicateurs</li> <li>- Perception du sport féminin</li> </ul>   |
|   |  | Renforcement des capacités d'encadrement technique et administratif du sport adapté par la formation | <p><b>A9 :</b> Former, en partenariat avec le Comité International des Jeux de l'Avenir pour personnes Handicapées d'Afrique (CI-JAPHAF), des animateurs et animatrices sportifs pour l'encadrement du sport adapté</p> <p><b>A10 :</b> Former des entraîneurs, des classificateurs et des officiels techniques pour l'encadrement des équipes nationales et l'organisation des compétitions africaines, notamment des Jeux de l'Avenir pour Personnes Handicapées d'Afrique (JAPHAF)</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 animateurs et animatrices formés par an</li> <li>- Sensibilisation des personnes handicapées en vue de participer aux activités sportives</li> <li>- Impacts sur l'encadrement des personnes handicapées</li> <li>- 40 entraîneurs, classificateurs et officiels techniques formés d'ici 2008</li> <li>- Qualité de l'organisation des compétitions nationales, régionales et continentales dont les JAPHAF</li> <li>- Progression du niveau des performances</li> <li>- Augmentation du nombre de participation aux JAPHAF</li> </ul> |

| Objectif général   | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention  | Actions   | Indicateurs   |
|--|---|--|---|---|
| <p><b>Contribuer à la promotion du sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition (suite)</b></p> | <p>Soutenir les politiques de développement du sport initiées par les États et le mouvement sportif (suite)</p> | <p>Renforcement des capacités d'intervention des structures de gestion du sport adapté</p> | <p><b>A11</b> : Appuyer les études de faisabilité en vue de la fabrication et de l'entretien du matériel sportif spécifique pour l'animation et l'initiation en sport adapté, ses phases d'expérimentation et de vulgarisation. (Etudes en cours avec l'université de Lille)</p> <p><b>A12</b> : Appuyer le Comité International des JAPHAF en vue de l'organisation des JAPHAF en 2005 et 2007</p> <p><b>A13</b> : Favoriser l'accessibilité aux infrastructures sportives pour les personnes handicapées par la sensibilisation des autorités et organismes impliqués dans l'application des textes existants (ou à éditer) en la matière</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production locale du matériel spécifique d'animation et d'initiation</li> <li>- Utilisation effective du matériel produit localement</li> <li>- Augmentation du nombre de pratiquants</li> <li>- Actions de soutien à l'organisation des JAPHAF en 2005 et 2007</li> <li>- Impacts sur la qualité de l'organisation des Jeux</li> <li>- Aménagements des voies d'accès aux infrastructures existantes en faveur des personnes handicapées</li> <li>- Application des textes sur l'accessibilité des infrastructures sportives</li> <li>- Impacts sur le niveau de participation des personnes handicapées</li> </ul> |

| Objectif général  | Objectifs opérationnels  | Axes d'intervention   | Actions   | Indicateurs  |
|---|--|---|---|--|
| <b>Contribuer à la promotion du sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition (suite)</b> | Soutenir les politiques de développement du sport initiées par les États et le mouvement sportif (suite) | Programme d'accompagnement à l'organisation des Jeux de la Francophonie         | <p><b>A14</b> : Appuyer le Niger en vue de la préparation des 5<sup>èmes</sup> Jeux par la formation des cadres</p> <p><b>A15</b> : Appuyer les actions de sélection en vue des 5<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie en Tennis de table et en Basket-ball féminin</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de cadres formés en 2005</li> <li>- Participation effective de ces cadres aux Jeux de la Francophonie en 2005</li> <li>- Impacts sur le développement du sport au Niger après les Jeux (effets démultiplicateurs, structurants et durables)</li> <li>- Sélection effective des participants en Tennis de table</li> <li>- Sélection effective des équipes de Basket-ball pour les Jeux</li> <li>- Impacts sur le nombre et la qualité de la participation aux différentes sélections</li> <li>- Impacts sur le niveau des compétitions sportives aux Jeux</li> </ul> |
|   |  | Programme d'accompagnement à l'organisation des Jeux de la Francophonie (suite) | <p><b>A16</b> : Organiser une réunion de concertation entre les acteurs concernés par les Jeux de la Francophonie de 2009 en vue d'élaborer un programme d'accompagnement du Liban dans la préparation des 6<sup>èmes</sup> Jeux de la Francophonie</p>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une réunion des acteurs concernés en 2005</li> <li>- Nombre et qualité des participants</li> <li>- Adoption et mise en œuvre d'un programme d'accompagnement du Liban</li> <li>- Impacts sur la qualité de la préparation des Jeux en 2009</li> </ul>  |



| Objectif général  | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention                              | Actions  | Indicateurs  |
|---|---|--|--|--|
| <p><b>Favoriser l'émergence d'un sport de haut niveau</b></p> | <p>Soutenir les actions de détection et de formation des jeunes talents, de préparation de l'élite sportive dans les centres de haut niveau implantés en Afrique et à travers les grandes compétitions sportives continentales et internationales</p> | <p>Détection et formation des jeunes talents</p> | <p><b>A17</b> : Contribuer à la réalisation d'actions de détection des jeunes talents sportifs en partenariat avec les confédérations sportives africaines (05 à 06 pays par an en athlétisme)</p> <p><b>A18</b> : Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO) : appuyer la formation des jeunes espoirs sportifs par des Appuis Techniques Nationaux (ATN)</p>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'opérations de détection conduites par an</li> <li>- Nombre de pays et de disciplines concernés d'ici 2008</li> <li>- Nombre de sportifs détectés ayant bénéficié des Appuis Techniques Nationaux d'ici 2008</li> <li>- Nombre de sportifs détectés ayant participé aux stages du Club CONFEJES d'ici 2008</li> <li>- 400 bénéficiaires des ATN par an</li> <li>- 15 à 20 pays concernés par an</li> <li>- Nombre de bénéficiaires des ATN ayant participé aux Stages du Club CONFEJES</li> <li>- Impacts sur l'évolution des performances des bénéficiaires des ATN</li> </ul> |
|   |   | <p></p>  | <p><b>A19</b>: Renforcer le Club CONFEJES et appuyer les actions de mise en place de centre intermédiaires d'entraînement en partenariat avec les confédérations sportives africaines</p> <p><b>A20</b> : Encourager la mobilité des jeunes sportifs par le soutien aux compétitions régionales intégrées dans un processus de développement dans des conditions à apprécier par la CONFEJES</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 à 6 stages organisés par an</li> <li>- Evolution des performances des bénéficiaires des stages</li> <li>- nombre de centres intermédiaires ouverts d'ici 2008</li> <li>- Nombre des bénéficiaires des stages admis dans des centres intermédiaires d'entraînement</li> <li>- Nombre de compétitions régionales soutenues d'ici 2008</li> <li>- Impacts sur la mobilité de jeunes sportifs</li> <li>- Contribution à l'intégration régionale</li> <li>- Impacts sur le développement du sport au plan régional</li> </ul>  |

| Objectif général  | Objectifs opérationnels  | Axes d'intervention   | Actions  | Indicateurs   |
|---|--|---|--|---|
| Favoriser l'émergence d'un sport de haut niveau (suite) | Soutenir les actions de détection et de formation des jeunes talents, de préparation de l'élite sportive dans les centres de haut niveau implantés en Afrique et à travers les grandes compétitions sportives continentales et internationales (suite) | Compétitions sportives régionales, continentales et internationales | <b>A21</b> : Regrouper les meilleurs sportifs francophones d'Afrique et leurs encadreurs pour une préparation terminale en vue des grandes échéances sportives africaines et mondiales : Jeux de la Francophonie 2005, Jeux Africains 2007, Jeux Olympiques 2008 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation effective de camps d'entraînement en 2005 pour les Jeux de la Francophonie Niger – 2005, en 2007 pour les Jeux Africains, et en 2008 pour les Jeux Olympiques de Pékin</li> <li>- Nombre et qualité des participants</li> <li>- Influence sur le niveau des performances des participants</li> <li>- Renforcement de la solidarité francophone</li> </ul> |
|   |  | Centres internationaux d'entraînement de haut niveau                | <b>A22</b> : Programme du Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO), volet bourses FFPO : appuyer la formation de l'élite sportive dans les centres d'entraînement de haut niveau implantés en Afrique à travers les bourses FFPO                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroie de 40 à 50 bourses FFPO par an</li> <li>- Impacts sur le niveau du sport africain</li> <li>- Performance des bénéficiaires aux Jeux Olympiques de Pékin 2008</li> <li>- Effets de levier des bourses FFPO auprès des autres partenaires</li> </ul>   |

| Objectif général                            | Objectifs opérationnels  | Axes d'intervention  | Actions   | Indicateurs   |
|---|--|--|---|---|
| <b>Améliorer l'environnement du sportif</b> | Soutenir les actions visant la protection de la santé et de la carrière des sportifs | Reconversion et insertion professionnelle des sportifs         | <b>A22:</b> Sous une forme compatible avec les exigences d'une pratique sportive de haut niveau, assurer la formation scolaire ou universitaire des pensionnaires des centres ainsi que la possibilité d'accès à d'autres formations adaptées aux attentes et aux capacités de chacun   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation effective de 50% des pensionnaires des centres</li> <li>- Insertion économique et sociale des sportifs en fin de carrière</li> <li>- Amélioration de l'environnement social des sportifs</li> </ul>  |
|   |  | Lutte contre le dopage dans le sport en partenariat avec l'AMA | <p><b>A24 :</b> Renforcer le volet spécifique de recherche en médecine traditionnelle africaine du Comité Scientifique ad hoc et assurer le fonctionnement régulier de ce dernier</p> <p><b>A25 :</b> Contribuer à l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation des responsables à la gestion d'une politique nationale antidopage</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une cellule de recherche fonctionnelle en 2005</li> <li>- Conduite des actions de recherche</li> <li>- Renforcement du partenariat avec l'AMA</li> <li>- Création de partenariats au niveau africain</li> <li>- Fonctionnement régulier du Comité Scientifique</li> <li>- Nombre de CNO ayant adhéré au Code Mondial Antidopage</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation organisées</li> <li>- Nombre de personnes formées</li> <li>- Prise de conscience des autorités, des encadreurs et des sportifs</li> <li>- Démultiplication de la formation</li> </ul> |



**PROGRAMME II – JEUNESSE**

| Objectif stratégique  | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention  | Actions  | Indicateurs  |
|---|---|--|--|--|
| <p><b>Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes</b></p> | <p>Appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative.</p> | <p>Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion et la mise en place d'une plate-forme représentative des jeunes.</p> | <p><b>A1</b> : Elaborer un module de formation adapté aux jeunes en difficulté</p> <p><b>A2</b> : Former des formateurs d'animateurs de jeunes leaders capables de dynamiser la vie associative tant au plan local que national</p> <p><b>A3</b>: Organiser des séminaires de formation aux techniques d'étude et d'analyse de besoins en vue d'alimenter la banque de données des centres de jeunes</p> <p><b>A4</b>: Susciter et appuyer la création, et/ou la transformation de centres de jeunes vers une vocation de « guichet unique »</p> <p><b>A5</b> : Appuyer les pays qui en font la demande pour la mise en place des Conseils Nationaux de la Jeunesse</p> <p><b>A6</b> : - Former les responsables d'associations aux techniques de mobilisation, d'animation, de recherche de financement et de gestion d'associations.</p> | <p>- Modules de formation élaborés et publiés<br/>- Sixième fascicule édité et publié</p> <p>- Nombre de formateurs d'animateurs formés par pays et par an<br/>- Nombre d'animateurs formés par pays et par an</p> <p>- Nombre d'animateurs formés par pays et par an<br/>- Besoins des jeunes identifiés et recensés par pays</p> <p>- Nombre de Centres de jeunes mis en place par pays de 2006 à 2008</p> <p>- Nombre de pays qui font la demande pour la mise en place des Conseils Nationaux de la Jeunesse<br/>- Rapport annuel des activités des Conseils Nationaux de la Jeunesse produit</p> <p>- Nombre de responsables d'associations formés par pays et par an<br/>- Associations plus opérationnelles, efficaces et mieux gérées<br/>- Projets financés</p> |

| Objectif stratégique   | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention   | Actions   | Indicateurs  |
|--|---|---|---|--|
| <b>Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes (suite)</b> | Appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative (suite) | Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion et la mise en place d'une plate-forme représentative des jeunes. (suite)             | <p><b>A7:</b> Former les jeunes filles et femmes dans les organisations de jeunesse au leadership</p> <p><b>A8 :</b> Appuyer et participer à l'organisation du Forum de la Jeunesse Franco-Africaine</p> <p><b>A9 :</b> Organiser des sessions de formation et de perfectionnement à l'attention des cadres dans les domaines des Loisirs</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes filles et femmes formées au leadership et aux techniques de gestion d'associations par an</li> <li>- Prise en considération des propositions présentées dans les politiques locales mises en œuvre par les autorités nationales</li> <li>- Implication des partenaires dudit projet dans les instances de concertation ou de dialogue entre les institutions publiques et la Société Civile</li> <li>- Session de formation réalisée en synergie avec le programme I.</li> </ul> |
|  |   | Participer aux programmes de lutte contre les IST et le VIH/SIDA en milieu jeune et avec les jeunes, en partenariat avec les organismes spécialisés | <p><b>A10:</b> Former des jeunes pairs-éducateurs aux techniques de communication pour le changement de comportement en matière de santé sexuelle des adolescents</p> <p><b>A11:</b> Organiser des sessions de formation aux techniques de sensibilisation à l'hygiène du cadre de vie</p> <p><b>A12 :</b> Susciter la création et appuyer l'animation de centres d'écoute et de conseils</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes pairs-éducateurs formés par pays et par an</li> <li>- Nombre de pairs-conseillers formés par pays et par an</li> <li>- Création d'un centre pilote d'écoute et de conseils par pays</li> </ul>   |

| Objectif stratégique  | Objectifs opérationnels   | Axes d'intervention  | Actions  | Indicateurs   |
|---|---|--|--|---|
| <b>Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes (suite et fin)</b> | Appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative (suite) | Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes en leur donnant les moyens pour entretenir cette paix. | <p><b>A13</b> : Organiser une réunion en vue d'élaborer des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté</p> <p><b>A14</b> : Former les leaders des associations de jeunesse à la citoyenneté</p> <p><b>A15</b> : Organiser une réunion de concertation en vue d'élaborer des programmes de préparation de la jeunesse au bénévolat et au volontariat</p> <p><b>A16</b> : Renforcer les capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés en gestion du cycle de projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modules de formation élaborés et appliqués sur le terrain</li> <li>- Nombre de leaders formés à l'éthique et aux valeurs civiques et démocratiques par an et par pays</li> <li>- Bonne maîtrise du fonctionnement des structures étatiques, para-étatiques et privées</li> <li>- Programmes d'implication des jeunes aux activités privilégiant le bénévolat et le volontariat élaborés</li> <li>- Nombre de cadres des Ministères et des organisations formés à la gestion du cycle de projet par pays</li> <li>- 2005, 2006, les quatre autres pays, en raison de deux (2) par année</li> <li>- Nombre d'encadreurs de jeunes formés par pays et par an</li> </ul> |
|   |   | Soutien aux politiques de loisirs dans le cadre des programmes socio-éducatifs, notamment en faveur des jeunes Handicapés                  | <b>A17</b> : Appuyer l'organisation de journées de témoignages de femmes ayant réussi dans leur domaine d'activités  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journées de témoignages et d'échanges (par exemple) des jeunes filles et de femmes organisées : (une journée par an et par pays)</li> </ul>  |

| Objectif stratégique   | Objectifs opérationnels  | Axes d'intervention   | Actions   | Indicateurs  |
|--|--|---|---|--|
| <b>Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des jeunes</b> | Soutenir les stratégies d'insertion professionnelle et économique des jeunes | Soutien aux politiques de Loisirs dans le cadre des programmes socio-éducatifs, notamment en faveur des jeunes handicapés | <b>A18</b> : Former des encadreurs de Loisirs pour personnes handicapées  | - Nombre de sessions de formation réalisées<br>- Nombre d'encadreurs spécialisés formés par pays   |
|  |  | Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs  | <b>A19</b> : Appuyer la formation initiale des cadres en entrepreneuriat en liaison avec les Instituts de Jeunesse et de Sport<br><br><b>A20</b> : Soutenir le perfectionnement des encadreurs FIJ<br><br><b>A21</b> : Cofinancer la formation des jeunes au FIJ<br><br><b>A22</b> : Former les jeunes à la fabrication de matériels sportifs | - Nombre de cadres formés en liaison avec les Instituts de Jeunesse et de Sport<br>- Nombre de jeunes entrepreneurs encadrés<br><br>- Nombre d'encadreurs formés par an et par pays<br>- Nombre de jeunes entrepreneurs<br><br>- Nombre de jeunes formés par an et par pays<br>- Nombre et qualité des projets présentés<br>- Nombre de micro-entreprises de matériels sportifs créées et fonctionnelles |
|  |  | Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds d'insertion  | <b>A23</b> : Réaliser une étude sur l'impact du financement dégressif du FIJ et sur ses modalités d'application<br><br><b>A24</b> : Editer et publier les documents relatifs aux créneaux porteurs<br><br><b>A25</b> : Appuyer la mise en place des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des jeunes dans les Etats membres                        | - Etude réalisée<br><br>- Documents sur les créneaux porteurs édités, publiés et diffusés<br><br>- Nombre de Mutuelles d'Epargne et de Crédits créés par pays  |



| Objectif stratégique   | Objectifs opérationnels  | Axes d'intervention  | Actions   | Indicateurs  |
|--|--|--|---|--|
| <b>Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des jeunes (suite)</b> | Soutenir les stratégies d'insertion professionnelle et économique des jeunes (suite) | Gestion des mécanismes de fonctionnement des fonds d'insertion (suite) | <p><b>A26</b> : Appuyer l'organisation des rencontres d'échanges avec des partenaires oeuvrant dans la micro-finance et le micro-crédit en vue de mieux faire connaître la « clientèle jeunes » et ses potentialités aux bailleurs</p> <p><b>A27</b> : Organiser les réunions du Comité technique de sélection et d'orientation des projets FIJ</p> <p><b>A28</b> : Renforcer les mécanismes de financement du FIJ : mise en place d'un dispositif de cofinancement entre la CONFEJES et les pays membres</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre d'échanges entre les jeunes entrepreneurs et les bailleurs réalisées (1 rencontre par an)</li> <li>- Nombre de partenaires informés et sensibilisés</li> <li>- Nombre de projets de jeunes financés par les partenaires</li> <li>- Nombre de projets FIJ financés</li> <li>- Nombre d'emplois créés</li> <li>- Taux de survie des entreprises</li> <li>- Nombre de pays ayant un dispositif d'appui et d'accompagnement</li> <li>- Partenariat public-privé mobilisé dans ce dispositif</li> <li>- Taux de cofinancement</li> </ul> |
|  |  | Recherche de l'excellence et visibilité de la CONFEJES                 | <p><b>A29</b> : Institutionnaliser le concours d'excellence : "Meilleure Entreprise Jeune de l'année".</p> <p><b>A30</b> : Appuyer l'organisation d'un salon exposition-vente «Entreprise Jeune » pour mieux faire connaître les produits des jeunes et assurer la visibilité de la CONFEJES</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours d'excellence « Meilleure Entreprise Jeune de l'année » institutionnalisés (tous les deux (2) ans)</li> <li>- Tenue du salon expo-vente Entreprise Jeune tous les deux (2) ans</li> </ul>   |



**PROGRAMME III**  
**ANNEXE I- Tableaux**

## OS 1 : Appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts

| Objectifs Opération.   | Axes d'intervention  | Actions   | Indicateurs de résultats   |
|--|--|---|--|
| <b>OPI</b><br>Accompagner le développement des politiques et des stratégies nationales de formation des cadres J&S | <b>Axe 1</b><br>La mise en place des politiques de formation des cadres à travers une démarche d'appui aux consultations nationales et à l'apprentissage des méthodes et techniques d'élaboration et de mise en œuvre.   | <b>A1.</b> Réalisation de fora nationaux 2005-2006  | Démarche planifiée ; Représentation nationale ; adoption d'une stratégie ; bilan 2008 / 8 fora   |
|  |  | <b>A2.</b> Formation en ingénierie :<br>2.1 Elaboration de la politique : 2006<br>2.2 Plan national de formation : 2007   | Partenaire spécialisé ; transfert (contrôle/éval.);<br>1 session / 8 pays ; Politiques élaborées ;<br>1 session / 8 pays ; plan national élaboré ;   |
|  |  | <b>A3.</b> Renforcement du dispositif national :<br>Formation en gestion des RH et des systèmes de formation;<br>2007   | Plan de développement des ressources humaines ;<br>1 session / 10pays ; 20 participants ;  |
|  |  | <b>A4.</b> Préparation et tenue de la conférence ministérielle sur la formation des cadres<br>*Synergie avec Programme I ;<br>2005  | Documents préparatoires transmis dans les délais<br>Plan d'action respecté ; Conférence réalisée ;<br>Evaluation du projet 2005; (15 pays)   |
|  | <b>Axe 2</b><br>Accompagnement des projets de <u>renovation et d'harmonisation</u> des programmes de formation des cadres de jeunesse, de sport et de loisir :<br>Quels types de cadres former ?<br>Quels profils ? Quelles missions ?<br>(Appui institutionnel en renforcement des capacités) | <b>A5.</b> Elaboration de plans d'établissement :<br>Séminaire des Directeurs des Instituts;<br>2006  | Plans d'établissement ;<br>14 Instituts ;  |
|  |  | <b>A6.</b> Révision du programme de formation en entrepreneuriat / Instituts 2005<br>Stage de formation des enseignants ; 2006 et 08<br>*Synergie PII-Jeunesse                  | Production d'un référentiel de formation;<br>Plan de perfectionnement sur 2 ans ;<br>Apport des diplômés niveau national ;<br>Mise en œuvre par 10 à 12 Instituts  |
|  |  | <b>A7.</b> Harmonisation des programmes* :<br>A7.1- Format. des cadres de jeunesse 05-06<br>A7.2- Professorat de sport ; 05-06<br>A7.3- L'inspection Jeunesse et Sports ; 07-08 | Les programmes de formation prennent appui sur les besoins nationaux (politiques); Ils reflètent l'adéquation entre les besoins sociaux, la formation dispensée et le profil de l'emploi (référentiel /contenus/ mise en oeuvre); (8 à 10 Instituts) |

|                      |  |   |   |
|----------------------|--|---|---|
|                      |  | A7.4- Module formateurs en loisir* 05-06<br>*Synergie avec Prog. II ( J& S ) et OS3 (coop.)   | 7.4- Recherche action terrain ; Arrimage aux politiques nationales ; Plan d'action ; séminaire ;  |
| <b>OP.1 suite...</b> | <b>Axe 3</b><br>L'appui au développement des ressources humaines par la formation des formateurs et le perfectionnement des cadres en exercice et l'accès aux TIC et à la documentation technique et pédagogique ; | <b>A8.</b> La formation des formateurs des Instituts (formation disciplinaire et professionnelle diplômante)<br><br>(2005-2008)   | Le plan national de formation des cadres;<br>Le plan d'établissement /Institut;<br>L'intégration des diplômés au retour ;<br>L'augmentation des capacités de formation et d'innovation ;<br>10 bourses/an ; 08 à 10 Instituts bénéficiaires ;   |
|                      |  | <b>A9</b> La formation continue des hauts cadres des Ministères (formation qualifiante) ;<br>(Ingénierie de formation /management/gestion de programme/projets, etc.... 2007-2008)  | Renforcement capacités de gestion ; diversification de la formation ;<br>12 pays bénéficiaires<br>2 sessions  |
|                      |  | <b>A9.1</b> La formation continue des enseignants en exercice à travers (formation qualifiante) :<br>a) les disciplines de l'enseignement ;<br>b) l'intégration des nouveaux besoins dont : l'ingénierie de formation ; la gestion de projet, la culture entrepreneuriale et le FIFMAS, l'EPS adaptée ; l'approche genre ; les TIC ; le loisir ; etc....<br>2005-2008 | Le transfert des connaissances et des savoir faire (formation théorique et pratique) ;<br>Augmentation des compétences (évaluation) ;<br>Intégration des nouveaux besoins de formation dans les pratiques (rapport annuel) ;<br>Amélioration et diversification de l'offre de formation (rapport de la CCP);<br>(8 à 10 Instituts bénéficiaires ;<br>(10 sessions /an ; 10 professeurs invités) |
|                      |  | <b>A10</b> Contribution à la documentation technique et pédagogique en vue d'accélérer les innovations et le changement dans les Instituts;<br>2006-2008  | Signature d'une Entente avec un partenaire ;<br>Lots d'ouvrages en quantité appréciable ;<br>8 à 10 lots d'ouvrages distribués;<br>8 à 10 Instituts   |
|                      |  | Suite <b>A10.1</b> L'accès aux TIC<br>2006-2008   | Dotation 15 ordinateurs ;<br>5 Instituts bénéficiaires ;  |

## OS 2 : Accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement

| Objectifs opérat.  | Axes d'intervention   | Actions  | Indicateurs de résultats   |
|--|---|--|--|
| <b>OP 2</b><br>Appuyer la formation, l'enseignement et la recherche orientés vers le développement, le marché du travail et l'emploi | <b>Axe 4</b><br>Appui à la production d'études en direction de la rénovation des pratiques et de l'innovation       | <b>A11 Etudes générales</b>  |  |
|  |   | A11.1 Etude sur les besoins de formation des pays et sur l'offre de formation des institutions ;<br>* synergie PII-JS 2005-2006                                  | Production d'un questionnaire ; Analyse des données ;<br>Les résultats sont validés (rapport d'étude) ;<br>(20 pays)   |
|  |   | A11.2 Examiner la faisabilité relative à la diversification de la formation des cadres<br>*synergie avec PII-JS et A7 (pas de financement requis) ;<br>2006-2007 | Rapport d'étude de la Commission consultative (CCP)<br>De nouvelles filières ou options de formation sont identifiées dans le cadre de l'harmonisation des programmes (rapport annuel) ; (6 à 8 Instituts)   |
|  |   | <b>A12</b> Elaboration du projet « plan d'établissement des Instituts » ;<br>2006-2008   | TDR définis en 2005 ; Séminaire formation 2006 ;<br>Des Instituts se sont dotés d'un projet pédagogique ;<br>(6 à 8 Instituts)   |
|  | <b>Axe 5</b><br>Appui à la production d'études en direction du renforcement du dispositif multilatéral de formation | <b>A13 Etudes &amp; travaux spécifiques</b>  |  |
|  |   | 13.1 Inventaire de l'existant portant sur les métiers et petits métiers dans les secteurs Jeunesse et Sport ;<br>*Synergie avec PII-JS 2006-2007                 | Production : TDR et séminaire ; Participation BIT ;<br>Les métiers et petits métiers sont répertoriés et sont générateurs d'emplois chez les jeunes : répertoire et statistiques disponibles ;<br>Représentation : 12 pers. (pays, Instituts et experts) |
|  |   | 13.2 Etude de faisabilité sur la formation ouverte et à distance en matière de perfectionnement des enseignants; 2007-2008                                       | Action à caractère évolutif : Avis de la CCP ; Rapport d'étude de faisabilité (consultant) ; Séminaire d'échanges sur les perspectives d'application ;   |
|  |   | 13.3 Etude relative à la reconnaissance et à l'équivalence des diplômes délivrés par les Instituts régionaux ;<br>*Synergie avec PII-JS 2006-2008                | Action à caractère évolutif ; production TRD par la CCP ;<br>Création d'un Comité scientifique au sein de la CCP ;<br>Rapport d'étude ;<br>Résolution de la Conférence ;   |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  | <p>13.4 Etude sur la création de pôles d'excellence par zone géographique ;</p> <p>*Synergie avec PII-JS 2005-2008</p> | <p>Action à caractère évolutif ; production TRD par la CCP ;</p> <p>Création d'un Comité scientifique au sein de la CCP ;</p> <p>Rapport d'étude du Comité; Résolution de la Conférence ;</p> |
|--|--|--|---|

### OS 3 : Renforcer la coopération au service du développement durable et de la solidarité

| Objectifs opér.  | Axes  | Actions  | Indicateurs de résultats   |
|--|---|--|--|
| <b>OP 3.</b><br>Consolider l'existant et faciliter l'élaboration de nouveaux partenariats ainsi que la mise en réseau des institutions | <b>A 6.</b><br>Renforcement de la coopération entre les institutions du Nord et du Sud et celles du Sud entre elles ; | <b>A14.</b> Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs (CCP) ;<br>*synergie avec tous les programmes 2005-2008                      | La Commission joue son rôle de référent en matière d'études, d'avis et recommandations ; n/de réunions ; n/dossiers traités ; rapports ; 20 pays bénéficiaires / 5 partenaires |
|  |   | <b>PM/A7-</b> Mise en commun de l'expertise : groupes d'études sur l'harmonisation des programmes ; 2005-2008  | Formation de 6 groupes d'études (Nord-Sud) ;<br>5/6 experts par groupe ; 6 rapports produits ;   |
|  |   | <b>PM/ A9-</b> Les échanges de professeurs invités entre les institutions de formation ; 2005-2008   | Conventions établies : Sud-Sud et Nord-Sud ;<br>Mobilisation des ressources : 8/10 professeurs / an ;<br>8/10 sessions/an ; 6 à 8 Instituts bénéficiaires ;                    |
|  |   | <b>A15-</b> Accompagner la mise en réseau professionnel des institutions de formation ;<br>2005-2008   | N/activités produites ; N/ innovations pédagogiques ; Le réseau est actif (échanges, projets, rapport annuel) ;<br>Action à caractère évolutif ; 8 à 10 instituts              |
|  |   | <b>A16.</b> Bilan sur la mise en place des stratégies nationales de formation des cadres ;<br>* synergie avec le Programme I 2008  | Rencontre d'échanges / mutualisation ;<br>Production de grilles d'analyse ; Production d'un rapport de bilan ; 12 à 15 pays  |
|  |   | <b>A17.</b> Soutenir l'établissement de partenariats entre le mouvement sportif et les Instituts de formation ;<br>*Synergie avec Prog II-Sport et FFPO; 2006-2007               | Séminaire d'échanges sur les perspectives ;<br>Production d'un plan d'action ; Etablissement de conventions ; 8/10 Instituts ; 4/6 Fédérations Sport.                          |
|  |   | <b>A18.</b> Etablissement d'un partenariat avec l'UNESCO pour la réalisation d'actions conjointes en EPS (Instituts) ;<br>* synergie avec le Programme I et II-Sport 2005-2008   | Participation à un séminaire UNESCO en 2005;<br>Soutien à la formation des formateurs (bourses) ;<br>Réalisation d'actions conjointes : n/actions ; rapports                   |
|  |   | <b>A19.</b> Etablissement d'un partenariat avec l'AIMF : prise en compte du développement local dans les interventions de la CONFEJES ; en synergie avec les autres programmes ; | 19) A travers la décentralisation, des emplois nouveaux sont susceptibles d'être créés au niveau local ; n/actions ; n/bénéficiaires ;   |



**ANNEXES II**

**CALENDRIERS 2005-2008**



## **Calendrier de réalisation de la programmation quadriennale**

A la suite des réunions des experts du Bureau de la CONFEJES de Saly (13 au 18 décembre 2004) et de Paris (25 et 26 janvier 2005) le Secrétariat Général a pris la décision de présenter, à l'appui du projet de programmation quadriennale 2005-2008, un projet de calendrier présentant la répartition des différentes actions sur les 4 années.

Cet élément, sur lequel le Secrétariat Général a été ainsi amené à se pencher pour la première fois, doit être principalement considéré comme un indicateur, plutôt que comme une répartition figée de nos actions pour les 4 ans à venir.

Certaines d'entre elles, en effets, sont fortement dépendantes du rythme d'évolution des projets, du degré de mise en place progressif des politiques nationales et des politiques menées par les partenaires dont l'intervention est déjà acquise ou sera recherchée.

**Calendrier des actions de la programmation 2005-2008  
Programme I**

| <b>OP</b>  | <b>Axe</b> | <b>Action</b>  | <b>2005</b>   | <b>2006</b>   | <b>2007</b>  | <b>2008</b>  | <b>Observation</b>  |
|------------|------------|--|---|---|--|--|---|
| <b>OP1</b> | <b>1</b>   | <b>A1</b> Appui à l'élaboration des plans d'action et à la définition d'indicateurs  | Organisation d'un séminaire de perfectionnement des cadres  | Evaluation de la mise en œuvre des plans d'action<br>(1 <sup>er</sup> groupe) | Organisation d'un séminaire de perfectionnement<br>(2 <sup>ème</sup> groupe) | Evaluation de la mise en œuvre des plans d'action<br>(2 <sup>ème</sup> groupe) | Le 2 <sup>ème</sup> groupe est constitué des pays ayant mis en place la politique nationale en 2005-2006<br><br>Ce calendrier pourra être réajusté selon le degré d'évolution des pays concernés. |
|            | <b>2</b>   | <b>A2</b> Formation de formateurs pour le développement de partenariats  | Séminaire de formation  |   | Séminaire de formation   | Bilan  |   |
|            |            | <b>A3</b> Inventaire des bailleurs de fonds et partenaires potentiels  | Appui aux pays pour la mise en œuvre nationale et réalisation d'un répertoire international   |   | Appui aux pays pour la mise en œuvre nationale<br>(2 <sup>ème</sup> groupe)  |  |   |
|            | <b>3</b>   | <b>A4</b> Accompagner l'intégration du secteur Jeunesse et Sport dans les programmes de développement des collectivités décentralisées | Séminaire de renforcement des capacités en matière de décentralisation<br><br>+<br>contribution au projet « Sport Urban » de l'Union Européenne | Soutien à la mise en place des relations Nord-Sud                             | Réunion de suivi de la décentralisation                                      | Bilan  |   |
|            | <b>3</b>   | <b>A5</b> Adoption et mise en œuvre du code de bonnes relations Etats-Mouvement Sportif  | Réunion du comité de suivi  |   | Comité de suivi  | Bilan avec les Etats et les Fédérations sportives internationales              |   |

|            |           |   |  |  |   |                   |   |
|------------|-----------|---|--|--|---|-------------------|---|
|            |           | <b>A6</b> Encourager l'intégration de cadres extérieurs à certaines sessions de formation de la CONFEJES          |  | Participation à l'action A4<br>+   | Participation à l'action A4   | Bilan avec l'AIMF |   |
|            |           |   |  | Projet conjoint à déterminer avec l'AIMF   |   |                   |   |
| <b>OP2</b> | <b>4</b>  | <b>A7</b> Mise en commun des expériences sur la mise en place des politiques nationales                           |  | Réunion des experts nationaux ayant contribué à la mise en place des politiques nationales | Participation à l'action A13<br>+ colloque regroupant les représentant des plates formes de concertation des jeunes et du Mouvement sportif | Bilan             | Projet conjoint avec l'action A1  |
|            | <b>5</b>  | <b>A8</b> Soutenir les Etats pour la mise en place d'une politique nationale                                      | Appui financier et expertise pour 8 pays | Appui financier et expertise   |   | Bilan             |   |
|            | <b>6</b>  | <b>A9</b> Appuyer la création de plates formes de concertation  | Soutien financier à 10 pays              | 2 <sup>ème</sup> phase   |   | Bilan             |   |
|            | <b>7</b>  | <b>A10</b> Inciter les pays d'une même zone géographique à renforcer leurs liens de solidarité                    |  | Appui à une Réunion ministérielle régionale  |   |                   | Bénéficiaires à déterminer en fonction de l'évolution des politiques nationales |
|            | <b>8</b>  | <b>A11</b> Renforcer le fonctionnement du GTCF  | Réunion du GTCF                          | Suivi de la mise en place des structures nationales  | Réunion du GTCF   | Bilan             |   |
| <b>OP3</b> | <b>9</b>  | <b>A12</b> Recherche de partenariats  |  | Contribution à l'édition et la diffusion de documents.                                     | Contribution à l'édition et la diffusion de documents   |                   |   |
|            |           | <b>A13</b> Assurer le développement du site électronique  |  | Contribution d'une banque de données CONFEJES  |   |                   |   |
|            | <b>10</b> | <b>A14</b> Favoriser la production d'images du sport francophone et le perfectionnement des journalistes sportifs |  | Session de formation en partenariat  | Appui à l'élaboration de magazine sur les sportifs africains aux Jeux Olympiques(2008)  |                   |   |

|            |           |  |                               |  |   |  |
|------------|-----------|--|-------------------------------|--|---|--|
| <b>OP4</b> | <b>11</b> | <b>A15</b> Participer aux actions de sensibilisation et/ou de formation en amont des grandes compétitions                    |                               |  | Soutien aux actions de formation du français à l'occasion des Jeux Africains (2007) et des Jeux Olympiques (2008) |  |
|            |           | <b>A16</b> Soutenir l'action des élus francophones du Mouvement Sportif pour la préservation et le développement du français | Réunion des élus francophones |  | Réunion des élus francophones   |  |

Dakar, le 17 février 2005

**CALENDRIER DE REALISATION DE LA PROGRAMMATION QUADRIENNALE 2005 – 2008**  
**PROGRAMME II – EPS/SPORT**

| OP  | AXES  | ACTIONS  | 2005  | 2006                        | 2007                 | 2008                    | observations                       |
|-----|-------|--|---|-----------------------------|----------------------|-------------------------|------------------------------------|
| OP1 | Axe 1 | A1-réunion de concertation avec le mouvement olympique et sportif continental et international                       | Rencontres bilatérales, signature conventions                 | Réunion de concertation     | suivi                | Réunion de concertation |                                    |
|     | Axe 2 | A2-contribuer à la formation des formateurs des animateurs sportifs de proximité                                     |   | Session de formation        | Session de formation | Session de formation    | Fonction des conventions signées   |
|     | Axe 3 | A3-réunion d'experts sur le processus de mise en place de fédérations sportives scolaires et universitaires (textes) |   | Réunion d'experts           | suivi                | Evaluation              |                                    |
|     | Axe 4 | A4-formation des cadres techniques nationaux pour la gestion des politiques nationales                               | Session de formation  | Session de formation        | Evaluation terrain   | Session de formation    | Partenariat /structures sportives  |
|     |       | A5-appuyer la formation en administration du sport   |   | Session de formation        | Session de formation |                         | Partenariat avec le CIO            |
|     | Axe 5 | A6-appuyer la formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives                                    |   | Session de formation        |                      | Session de formation    |                                    |
|     | Axe 6 | A7-former des entraîneurs femmes /encadrement des sportives  | Perfectionnement des femmes entraîneurs en vue des Vèmes JDLF | Session de formation        | Session de formation | Session de formation    | Partenariat / structures sportives |
|     |       | A8-renforcer la formation des femmes en administration de sport  |   | Session de formation        | Session de formation | évaluation              | Partenariat avec le CIO            |
|     | Axe 7 | A9-former des animateurs et animatrices sportifs pour le sport adapté  | Session de formation  | Session de formation        | Evaluation terrain   | Session de formation    | Partenariat avec CI-JAPHAF         |
|     |       | A10-former des cadres techniques pour le sport adapté  | Session de formation  | Session de formation        | Evaluation terrain   | Session de formation    | Partenariat avec le CI-JAPHAF      |
|     |       | A11-appuyer les études de faisabilité en vue de la fabrication/entretien du matériel spécifique au sport adapté      | Etudes  | Expérimentation /production | production           | vulgarisation           | Partenariat avec CI-JAPHAF         |

|              |   |   |   |                                  |                                  |   |   |
|--------------|---|---|---|----------------------------------|----------------------------------|---|---|
| <b>OP1</b>   | <b>Axe 8</b>                                | A12-appuyer le CI/JAPHAF pour l'organisation des JAPHAF                                   | JAPHAF 2005                                 |                                  | JAPHAF 2007                      |   |   |
|              |   | A13-accessibilité aux infrastructures sportives pour les personnes handicapées            | Recommandation<br>état des textes existants | suivi                            | suivi                            | suivi   |   |
|              | <b>Axe 9</b>                                | A14-appuyer le Niger en vue des JDLF par la formation des cadres                          | Sessions de formation                       |                                  |                                  |   |   |
|              |   | A15-appuyer les actions de sélection en tennis de T. et basket en vue de JDLF             | Actions de sélection                        |                                  |                                  |   | Partenariat avec le CIJF                                    |
|              |   | A16-réunion de concertation des acteurs des 6èmes JDLF                                    | Réunion                                     | Actions retenues                 | Actions retenues                 | Actions retenues  | Mise en œuvre actions retenues                              |
| <b>OP2</b>   | <b>Axe10</b>                                | A17-détection des jeunes talents sportifs   | 6 pays                                      | 6 pays + formation spécialisés   | 6 pays + formation spécialisés   | évaluation  | conventions de partenariat                                  |
|              |   | A18-programme du FFPO : ATN   | X   | X                                | X                                | X   |   |
|              |   | A19-club CONFESIES et centres régionaux d'entraînement                                    | 6 stages du club + appui centres            | 6 stages du club + appui centres | 6 stages du club + appui centres | 6 stages du club + appui centres                                    | Nombre de stages à réévaluer /nombre centres et disciplines |
|              |   | A20-mobilité des jeunes sportifs par le soutien aux compétitions de développement intégré |   |                                  |                                  |   | Conditions à préciser                                       |
|              | <b>Axe11</b>                                | A21-camps d'entraînement en vue des grands évènements                                     | JDLF 2005 + formation de cadres             | Formations de cadres             | Jeux africains 2007 + formation  | JO 2008 + formation   | Formation suivant des thèmes précis                         |
| <b>Axe12</b> | A22-programme FFPO : Bourses de haut niveau | 50 Bourses  | X   | X                                | X                                | Nombre de bourses à réévaluer en fonction création nouveaux centres |   |
| <b>OP3</b>   | <b>Axe13</b>                                | A23-formation scolaire ou professionnelle des pensionnaires des centres                   | X   | X                                | X                                | X   | A préciser avec les centres                                 |

|              |   |                   |                        |                        |                              |                      |
|--------------|---|-------------------|------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------|
| <b>Axe14</b> | A24-recherche en médecine traditionnelle africaine                                    | Recherche         | Recherche /publication | Recherche /publication | évaluation                   | Partenariat avec AMA |
|              | A25-fonctionnement du comité, sensibilisation et formation des responsables nationaux | Réunion annuelle  | Réunion annuelle       | Réunion annuelle       | Réunion annuelle, évaluation |                      |
|              | <b>TOTAUX</b>   | <b>18 actions</b> | <b>20 actions</b>      | <b>18 actions</b>      | <b>18 actions</b>            |                      |

**CALENDRIER DES ACTIONS DE LA PROGRAMMATION 2005-2008**  
**PROGRAMME II - JEUNESSE**

| OP   | AXES  | ACTIONS   | 2005  | 2006  | 2007  | 2008   | OBSERVATIONS                          |
|------|-------|---|---|---|---|--|---------------------------------------|
| OP 1 | Axe 1 | A1- Elaborer un module de formation adapté aux jeunes en difficulté.  | Réunion d'experts<br>Elaboration de modules                 |   |   |  |                                       |
|      |       | A2- Former des formateurs d'animateurs de jeunes leaders capables de dynamiser la vie associative tant au plan local que national.                      |   | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation   |                                       |
|      |       | A3- Organiser des séminaires de formation aux techniques d'étude et d'analyse de besoins en vue d'alimenter la banque de données des centres de jeunes. |   | Séminaire de formation<br>Alimentation banques de données   |   |  |                                       |
|      |       | A4- Susciter et appuyer la création, et/ou la transformation de centres de jeunes vers une vocation de « guichet unique ».                              | Appui aux pays pour la mise en place des guichets uniques   | Appui aux pays pour la mise en place des guichets uniques   | Appui aux pays pour la mise en place des guichets uniques   | Appui aux pays pour la mise en place des guichets uniques et Bilan   |                                       |
|      |       | A5- Appuyer les pays qui en font la demande pour la mise en place des Conseils Nationaux de la Jeunesse.  | Appui aux pays pour la mise en place des conseils nationaux | Appui aux pays pour la mise en place des conseils nationaux | Appui aux pays pour la mise en place des conseils nationaux | Appui aux pays pour la mise en place des conseils nationaux et Bilan |                                       |
|      |       | A6- Former les responsables d'associations aux techniques de mobilisation, d'animation, de recherche de financement et de gestion d'associations.       |   | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation   |                                       |
|      |       | A7- Former les jeunes filles et femmes dans les organisations de jeunesse au leadership.  | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation   |                                       |
|      |       | A8- Appuyer et participer à l'organisation du Forum de la Jeunesse franco-africaine   | Appui et participation                                      |   |   |  | Partenariat avec l'INJEP Marly-le-Roi |
|      |       | A9- Organiser des sessions de Formation et de perfectionnement à l'attention des cadres dans les domaines des Loisirs.                                  |   | Séminaire de formation                                      | Séminaire de formation                                      |  | Synergie avec le Programme III        |



|  |              |  |   |   |                        |                        |   |
|--|--------------|--|---|---|------------------------|------------------------|---|
|  | <b>Axe 2</b> | <b>A10-</b> Former des jeunes pairs-éducateurs aux techniques de communication pour le changement de comportement en matière de santé sexuelle des adolescents.  | Séminaire de formation                      | Séminaire de formation                      | Séminaire de formation | Bilan                  |   |
|  |              | <b>A11-</b> Organiser des sessions de formation aux techniques de sensibilisation à l'hygiène du cadre de vie.   |   | Séminaire de formation                      | Séminaire de formation |                        |   |
|  |              | <b>A12-</b> Susciter la création et appuyer l'animation de centres d'écoute et de conseils.  |   | Appui aux pays                              | Appui aux pays         | Appui aux pays         |   |
|  | <b>Axe 3</b> | <b>A13-</b> Organiser une réunion en vue d'élaborer des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté  | Réunion d'experts<br>Elaboration de modules |   |                        |                        |   |
|  |              | <b>A14-</b> Former les leaders des associations de jeunesse à la citoyenneté.  |   | Séminaire de formation                      | Séminaire de formation | Séminaire de formation |   |
|  |              | <b>A15-</b> Organiser une réunion de concertation en vue d'élaborer des programmes de préparation de la jeunesse au bénévolat et au volontariat.   |   | Réunion d'experts<br>Elaboration de modules |                        |                        |   |
|  |              | <b>A16-</b> Renforcer les capacités techniques des cadres des Ministères et des organisations partenaires chargés des programmes d'insertion des jeunes victimes ou impliqués dans les conflits armés en gestion du cycle de projet. | Atelier de formation                        | Atelier de formation                        | Atelier de formation   | Bilan                  |   |
|  |              | <b>A17-</b> Appuyer l'organisation de journées de témoignages de femmes ayant réussi dans leur domaine d'activités.  |   | Appui à l'organisation                      | Appui à l'organisation | Appui à l'organisation |   |
|  | <b>Axe 4</b> | <b>A18-</b> Former des encadreurs de Loisirs pour personnes handicapées.   | Séminaire de formation                      | Séminaire de formation                      | Séminaire de formation |                        | En synergie avec Programme II EPS/SPORT |

| <b>0P2</b> | <b>AXES</b>  | <b>ACTIONS</b>   | <b>2005</b>                 | <b>2006</b>                 | <b>2007</b>                 | <b>2008</b> | <b>OBSERVATIONS</b> |
|------------|--------------|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------|---------------------|
|            | <b>Axe 5</b> | <b>A19-</b> Appuyer la formation initiale des cadres en entrepreneuriat en liaison avec les Instituts de Jeunesse et de Sport. | Session de formation        | Session de formation        | Session de formation        | Bilan       |                     |
|            |              | <b>A20-</b> Soutenir le perfectionnement des encadreurs FIJ.   | Session de perfectionnement | Session de perfectionnement | Session de perfectionnement | Bilan       |                     |

|  |              |   |                             |                             |                             |                                      |  |
|--|--------------|---|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|--|
|  |              | <b>A21-</b> Cofinancer la formation des jeunes au FIJ.  | Session de formation        | Session de formation        | Session de formation        | Bilan                                |  |
|  |              | <b>A22-</b> Former les jeunes à la fabrication de matériels sportifs.   | Session de formation        | Session de formation        | Session de formation        | Session de formation                 |  |
|  | <b>Axe 6</b> | <b>A23-</b> Réaliser une étude sur l'impact du financement dégressif du FIJ et sur ses modalités d'application.   | Séance d'étude              |                             |                             |                                      |  |
|  |              | <b>A24-</b> Éditer et publier les documents relatifs aux créneaux porteurs.   | Edition                     |                             |                             |                                      |  |
|  |              | <b>A25-</b> Appuyer la mise en place des Mutuelles d'Épargne et de Crédits des jeunes dans les États membres.   |                             | Appui à la mise en place    | Appui à la mise en place    | Appui à la mise en place             |  |
|  |              | <b>A26-</b> Appuyer l'organisation des rencontres d'échanges avec des partenaires oeuvrant dans la micro-finance et le micro-crédit en vue de mieux faire connaître la « clientèle jeunes » et ses potentialités aux bailleurs. |                             | Appui à l'organisation      | Appui à l'organisation      | Appui à l'organisation               |  |
|  |              | <b>A27-</b> Organiser les réunions du Comité technique de sélection et du comité d'orientation des projets FIJ.   | Réunion                     | Réunion                     | Réunion                     | Réunion et Bilan                     |  |
|  |              | <b>A28-</b> Renforcer les mécanismes de financement du FIJ : mise en place d'un dispositif de cofinancement entre la CONFEJES et les pays membres.  | Mise en place du dispositif | Mise en place du dispositif | Mise en place du dispositif | Mise en place du dispositif et Bilan |  |

|  |                |   |  |                                  |                                   |  |  |
|--|----------------|---|--|----------------------------------|-----------------------------------|--|--|
|  | <b>Axe 7 .</b> | <b>A29-</b> Appuyer l'organisation d'un salon exposition-vente « Entreprise Jeune » pour mieux faire connaître les produits des jeunes et assurer la visibilité de la CONFEJES. |  | Réunion préparatoire du Salon    | Tenue du Salon Exposition - Vente |  |  |
|  |                | <b>A30-</b> Institutionnaliser le concours d'excellence : "Meilleure Entreprise-Jeune de l'année".  |  | Réunion préparatoire du concours | Organisation du Concours          |  |  |

**PROGRAMME III**

**CALENDRIER DES ACTIONS DE LA PROGRAMMATION 2005-2008**

| <b>OP</b>   | <b>AXE</b>  | <b>ACTION</b>   | <b>2005</b>                               | <b>2006</b>  | <b>2007</b>  | <b>2008</b> | <b>Observations</b> |
|-------------|-------------|---|---|--|--|-------------|---------------------|
| <b>OP 1</b> | <b>Axe1</b> | <b>A1-</b> Réalisation des fora nationaux et bilan  | fora                                      | fora   |  | Pm/Bilan    |                     |
| «           | «           | <b>A2-</b> Formation en ingénierie de la formation (stages CJSOI, élaboration des politiques* et plan national de formation**);<br>-Publication d'un guide sur l'ingénierie de la formation ; | Stage (1)<br>CJSOI<br>(formateurs sports) | -Session*<br>-Stage (2)<br>CJSOI<br>(formateurs J) | -Session**<br>-Publication :<br>guide sur<br>ingénierie de la<br>formation | idem        |                     |
| «           | «           | <b>A3-</b> Formation en gestion des RH et des systèmes de formation   |   |  | Séminaire  | idem        |                     |

|   |             |  |  |                         |                               |                                  |  |
|---|-------------|--|--|-------------------------|-------------------------------|----------------------------------|--|
| « | «           | <b>A4-</b> Préparation de la Conférence ministérielle sur la formation des cadres    | -Mission Haïti<br>-Réunions du Comité pilotage | Suivi                   | Suivi                         | idem                             |  |
| « | <b>Axe2</b> | <b>A5-</b> Formation à l'élaboration d'un plan d'établissement / Instituts           | Production<br>Des TDR                          | Séminaire<br>Directeurs | Production<br>nationale       | Bilan par la<br>CCP              |  |
| « | «           | <b>A6-</b> Réactualisation du programme en entrepreneuriat (Instituts) et stages     | Groupe d'étude                                 | Stage de<br>formation   | Questionnaire<br>d'évaluation | Stage de<br>formation            |  |
| « | «           | <b>A7-</b> L'harmonisation des programmes des Instituts et production des programmes | Groupes<br>d'études                            | Groupes<br>d'études     | Groupes<br>d'études           | Groupes d'étud.<br>Bilan par CCP |  |
| « | <b>Axe3</b> | <b>A8-</b> La formation des formateurs des Instituts<br>- bourses d'études -         | -Bourses<br>-Bilan 2000-04                     | -Bourses<br>-Suivi      | -Bourses<br>-Suivi            | -Bourses<br>Bilan 2000-08        |  |
| « | «           | <b>A9-</b> La formation continue des cadres des Ministères / séminaires              |  | Pm, étude 11.1          | Séminaire                     | Séminaire                        |  |
| « | «           | <b>A9.1-</b> La formation continue des enseignants en exercice / prof. invités       | Session de<br>formation                        | Session                 | Session                       | Session +Bilan<br>par CCP        |  |

**CALENDRIER DES ACTIONS DE LA PROGRAMMATION 2005-2008**

| <b>OP</b>   | <b>AXE</b>   | <b>ACTION</b>   | <b>2005</b>                   | <b>2006</b>  | <b>2007</b>                       | <b>2008</b>                                | <b>Observations</b> |
|-------------|--------------|---|-------------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------------|
| «           | «            | <b>A10-</b> Dotation aux Instituts : lots de documentation et dotation ordinateurs  |                               | Dotation   | Dotation                          | Dotation                                   | Appui partenaire    |
| <b>OP 2</b> | <b>Axe 4</b> | <b>A11-</b> Etudes générales  |                               |  |                                   |  |                     |
|             |              | <b>A11.1-</b> Etude sur la demande et l'offre de formation (TDR et étude)   | Production Des TDR            | Etude Rapport                                      | Intégration programmation         | Programmation                              |                     |
| «           | «            | <b>A11.2-</b> Etude sur la diversification de la formation : cf en marge de A7  | pm                            | pm   | pm                                |  | Etude évolutive     |
| «           | «            | <b>A12-</b> Elaboration du plan d'établissement des Instituts (Appui financier ou expertise)  |                               |  | Appui à la Production nationale   | Appui production Bilan par CCP             |                     |
| «           | <b>Axe 5</b> | <b>A13-</b> Etudes et travaux spécifiques   |                               |  |                                   |  |                     |
| «           | «            | <b>A13.1-</b> Inventaire des métiers du sport (TDR, étude préliminaire, réunion, production d'un répertoire) ;                                    |                               | Etude préliminaire                                 | Réunion internationale d'échanges | Production d'un rapport et d'un répertoire | Etude évolutive     |
| «           | «            | <b>A13.2-</b> Etude de faisabilité sur la formation à distance (étude et réunion)   |                               | Production des TDR                                 | Etude de faisabilité              | Réunion Instituts/ parten.                 | Etude évolutive     |
| <b>OP 2</b> | <b>Axe 5</b> | <b>A13.3-</b> Etude sur la reconnaissance et l'équivalence des diplômes (TDR, création d'un Comité scientifique, rencontre avec le CAMES, étude ; |                               | Production des TDR et création d'un Comité scient. | Etude par Comité scientifique     | Suite : Etude Comité sc Rapport ; Bilan    | Etude évolutive     |
| «           | «            | <b>A13.4-</b> Etude sur la création de pôles  | Production des TDR ; création | Etude :  | Suite étude :                     |  |                     |

|  |  |  |  |   |   |  |  |
|--|--|--|--|---|---|--|--|
|  |  | d'excellence par zone géographique<br>(TDR, évaluation des institutions<br>intéressés -visite du comité scientifique | TDR ; création<br>Commission<br>d'évaluation | évaluation des<br>institutions par<br>la Commission | évaluation des<br>institutions ;<br>Rapport |  |  |
|--|--|--|--|---|---|--|--|

**CALENDRIER DES ACTIONS DE LA PROGRAMMATION 2005-2008**

| <b>OP</b>   | <b>AXE</b>   | <b>ACTION</b>  | <b>2005</b>                              | <b>2006</b>                             | <b>2007</b>                             | <b>2008</b>  | <b>Observations</b>  |
|-------------|--------------|--|--|---|---|--|--|
| <b>OP 3</b> | <b>Axe 6</b> | <b>A14-</b> Appui à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du Programme III à travers la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs (CCP) ;     | Réunion de la CCP                        | Réunion de la CCP                       | Réunion de la CCP                       | Réunion + Evaluation des actions de la CCP         | La réunion de la CCP peut se faire sous deux formes : élargie (tous) et bureau |
| «           | «            | <b>A15-</b> Mise en réseau professionnel des Institutions de formation avec l'appui de la CCP ;  | Constitution à travers l'appui de la CCP | Soutien des activités du réseau         | Soutien des activités du réseau         | -Soutien des activités du Réseau ;<br>-Bilan       | Projet évolutif  |
| «           | «            | <b>A16-</b> Bilan portant sur la mise en place des politiques ou stratégies de formation des cadres ;  |  |   |   | Réunion de bilan                                   |  |
| «           | «            | <b>A17-</b> Soutien à l'établissement de partenariats entre les Instituts et le mouvement sportif (harmonisation des formations d'encadrement du sport dont le professorat de sport) | Examen et Production des TDR             | Rencontre d'échanges / concertation     | Réalisation d'actions conjointes        | Réalisation d'actions conjointes ;<br>Bilan        | Projet évolutif  |
| «           | «            | <b>A18-</b> Etablissement d'un partenariat avec l'UNESCO en matière d'EPS au niveau des Instituts ;  | Pm/ Séminaire UNESCO                     | Réalisation d'actions conjointes        | Réalisation d'actions conjointes        | Réalisation d'actions conjointes ;<br>Bilan        |  |
| «           | «            | <b>A19-</b> Contribution à la mise en place d'un partenariat entre la CONFEJES (prog.I) et l'AIMF  |  | Soutien des activités JS décentralisées | Soutien des activités JS décentralisées | Soutien des activités JS décentralisées ;<br>Bilan |  |